

Abbaye-aux-Dames
BP 125 - 17104 Saintes cedex
05 46 92 99 54
contact.ifac@artchoral.org
www.artchoral.org



L'enseignement de la direction de chœur

***Rapport de synthèse de la mission
d'étude nationale***

1er décembre 2007

L'IFAC bénéficie du soutien
de ses membres adhérents
du Ministère de la Culture
et de la Communication
de la Région Poitou-Charentes
de la Ville de Saintes
de la Sacem

Siret 442973210 00028
APE 923 A

Etude initiée par l'IFAC avec le soutien du ministère de la Culture (DMDTS – service de l'inspection) et le ministère de l'Education nationale (Inspection générale de la musique), et réalisée en relation avec les services précités.

Comité de pilotage

de novembre 2003 à novembre 2007, ont participé :

Pascal Baudrillart *professeur de chant choral au CNR du Grand Chalons, membre de la commission chorale de la CMF*

Pierre Calmelet *directeur artistique du Madrigal de Paris, professeur de chant choral au CNSM de Paris, responsable de la commission musicale ACJ*

Thierry Thiébaud *directeur ACJ*

un représentant des Missions Voix en Région parmi :

Frédérique Bourdin *chargé de mission CEPRAVOI*

Céline Morel *directrice de Mission Voix CEPRAVOI*

Evelyne Englebert *directrice de Mission Voix Franche-Comté*

Alexandre Grandé *chargé de mission ARIAM*

Géraldine Toutain *directrice artistique Mission Voix Bourgogne*

Florent Stroesser *directeur de l'INECC Mission Voix Lorraine*

Stéphane Grosclaude *plateforme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel*

Guillaume Deslandres *vice-président de l'IFAC*

Hélène Fortin et Olivier Enguehard *IFAC*

Groupe de relecture :

Géraldine Toutain

Pascal Baudrillart

Pierre Calmelet

Florent Stroesser

Enquêtes, rédaction et synthèse :

Olivier Enguehard

Sommaire

I - Pourquoi cette étude ?

<u>1-1 Introduction générale</u>	5
<u>1-2 Genèse de l'étude</u>	8
<u>1-3 Objectifs</u>	9

II - Comment l'étude a-t-elle été menée ?

<u>2-1 Méthode choisie et processus mis en place</u>	9
--	---

III - L'analyse

<u>3-1 Les éléments communs</u>	13
- Un sentiment d'isolement, une demande de rencontres et de partage	13
- Enseigner la direction de chœur pour quels métiers, pour quelles compétences ?	15
- Une difficulté persistante à dissocier l'enseignement de la direction de chœur, de la direction de chœur elle-même, ou de l'enseignement du chant choral	19
- L'importance de la maturation, de la prise en compte de l'expérience	20
- L'équilibre difficile entre une nécessaire sédentarité et une mobilité formatrice	21
- L'équilibre pédagogique pas encore stabilisé entre des matières artistiques et des matières tenant à la gestion, à l'animation de groupe et à la conception et à la gestion de projet	22
- La difficulté à nommer et à aborder tout ce qui relève de l'artistique	22
- Une offre de formation variée mais hétérogène et peu lisible au plan national	23
- L'adéquation des diplômes aux évolutions de la direction de chœur	25

<u>3-2 Les éléments spécifiques</u>	28
- Enseignement général : Education nationale	28
- Enseignement général : CFMI	31
- Enseignement spécialisé : CNR et ENM	33
- Sphère Amateur : les Fédérations (A Cœur Joie, la Confédération Musicale de France, les Pueri Cantores...) et les chorales associatives	39
- Sphère Amateur : le rôle des Missions Voix en Région	41
- Sphère Amateur : Education populaire, secteurs social, de la santé, du handicap	42
- Sphère culturelle	44
IV - Pistes d'action	46
V – Annexes	49
<u>5-1 Annexes générales</u>	49
- Chronologie de l'étude	49
- Rappel historique	51
- Personnes consultées et remerciements	53
- Eléments bibliographiques	54
<u>5-2 Annexe présentation des sous-études</u>	58
- Enquête menée auprès des 208 personnes inscrites au Diplôme d'Etat de direction d'ensembles vocaux en 2003	58
- L'enseignement de la direction de chœur dans les MVR : enquête 2004-2005	59
- L'enseignement de la direction de chœur dans les CNR/ENM : enquête comparative 1999/2005	60
- La direction de chœur, approche par compétences	61
- Exemples de fiches de compétences	62
<u>5-3 Annexe Fusion des enquêtes régionales sur les pratiques chorales en France</u>	67

I - Pourquoi cette étude ?

1-1 Introduction générale

Discipline récente dans le panorama musical français, l'enseignement de la direction de chœur prend aujourd'hui des formes multiples et s'adresse à des publics variés.

Il n'y a pas ou plus un profil type de chef de chœur mais « des » profils de chef de chœur, voire même des situations dans lesquelles une personne, dont la fonction principale n'est pas d'être chef de chœur, peut être amenée à diriger un groupe chantant et qui demande des compétences et en conséquence une certaine formation à la direction de chœur. Les fonctions de chef de chœur évoluent et demandent de plus en plus de compétences en matière de montage et de gestion de projet, d'animation culturelle sur un territoire, de coordination et de travail en équipe...

Réfléchir sur ce qu'est l'enseignement de la direction de chœur, sur les contenus de formation, les cursus, sur les modes d'évaluation et les diplômes, sur les notions de tronc commun, de partenariat... ne peut se faire qu'en respectant l'étape consistant à observer les métiers faisant appel à la direction de chœur, leur environnement, leurs problématiques, les compétences qu'ils engagent.

La grande spécificité de la direction de chœur, et donc de son enseignement, est que l'instrument du chef de chœur est un groupe humain, vivant. Il est de ce fait en constante évolution dans le temps. A long terme, selon des données sociales, sociologiques et culturelles, les formes de concerts, les goûts des publics, des choristes évoluent... à court terme aussi, un même chœur, selon les moments de la journée ou de l'année, peut ne pas être le même.

Les chœurs d'aujourd'hui ne sont pas composés ni organisés comme il y a 20 ans, les choristes répondent à de nouvelles motivations. De nouveaux « groupes chantants » sont apparus, dont certains très nombreux comme les chorales scolaires. Les formes de répétitions (fréquence, durées, lieux) changent, les formes scéniques, les répertoires évoluent...

Ces éléments sont à prendre en compte pour appréhender plus complètement la fonction de chef de chœur et donc sa formation.

La lecture de la fusion nationale des états des lieux des pratiques chorales en région donnera de précieuses informations sur l'évolution du monde choral.

Notre étude explore deux dimensions :

- d'une part la profondeur, dans un système de « poupées russes » : les niveaux du chœur, du chef de chœur, de la formation du chef de chœur ;
- d'autre part en largeur, le champ d'étude s'étend à une notion étendue de la direction de chœur, et à toutes les sphères¹ concernées plus ou moins directement par l'enseignement de la direction de chœur.

De nombreuses structures dispensent, à des degrés de spécialisation et d'approfondissement variables, des formations à la direction de chœur : CRR et CRD, Mission Voix en Région, universités, CFMI, CEFEDM, Centre de pastorale liturgique ou de musique sacrée, maîtrises, fédérations amateurs, IUFM, organismes socioculturels, mouvements d'éducation populaire...

Il faut noter que, si la plupart de ces sphères mènent actuellement une réflexion sur la pédagogie de cette discipline, cette réflexion ne fait l'objet d'aucune concertation entre elles. La nécessité d'une meilleure connaissance mutuelle et d'une réflexion commune apparaît de plus en plus clairement à l'ensemble des acteurs concernés.

Le développement des classes de direction en CRR et CRD, passées de 0 en 1980, 6 en 1990, 29 en 2000 à 39 en 2007, la création du CA (1981), du DE (1994), du futur DNOP de direction d'ensembles, le retour de l'épreuve de direction de chœur au CAPES... illustrent un essor incontestable de l'importance accordée à la direction de chœur et posent la question des formations offertes aux chefs de chœur et plus particulièrement de celle des formateurs qui les assurent.

Pourtant ces évolutions très positives ne doivent pas masquer une certaine fragilité : des cursus hétérogènes entre les conservatoires, des volumes horaires insuffisants en IUFM par rapport aux missions des professeurs, des enseignements aléatoires en université.

Lors de nos rencontres et enquêtes avec les professeurs de direction chorale au sein des CRR et CRD, ou avec d'autres formateurs, il est apparu que nombre d'entre eux se posent beaucoup de questions sur l'enseignement de cette discipline ; certains vont même jusqu'à

¹ Nous adopterons tout au long de ce rapport le terme « sphère » qui nous a semblé le plus approprié. On utilise en effet fréquemment le terme « réseau » pour désigner des milieux concernés par un même groupe d'individus (enseignement général, enseignement spécialisé, fédérations, ensembles professionnels...). Or, l'observation démontre que ces « milieux » sont rarement constitués en authentiques « réseaux ». Les personnes appartenant à une même « sphère » n'étant pas systématiquement membres d'un réseau, c'est le terme « sphère » qui a été retenu.

affirmer que l'on ne doit pas nécessairement enseigner la direction de chœur ! Cette réponse paradoxale (puisque leur profession tient justement à enseigner la direction de chœur) illustre les difficultés tenant certainement à la relative jeunesse de cet enseignement (ces professeurs se sont pour la plupart formés sur le terrain), mais aussi à des questions plus fondamentales comme, par exemple, la place de la pratique par rapport aux connaissances théoriques...

Historiquement, en France, ce n'est que depuis un peu moins de trente ans que le chant choral et la direction de chœur, donc l'enseignement de la direction de chœur sont considérés comme une discipline à part entière. Une politique volontariste depuis le début des années 1980 a permis le développement de ces disciplines par l'action coordonnée des Centres d'art polyphonique, conservatoires régionaux et du CNSM de Lyon.

Il y a désormais une reconnaissance et une application effective, dans beaucoup d'établissements, des textes concernant le chant choral dans les premiers cycles des écoles de musique, comme à l'Education nationale, même s'il reste encore du chemin à parcourir.

Pourtant le « statut » du chef de chœur et par rebond celui du professeur de direction de chœur n'existe pas, dans le sens où la profession n'est pas organisée, pas reconnue. L'organisation de l'enseignement de la direction de chœur ne serait qu'un des éléments pouvant contribuer à une « professionnalisation » attendue du chant choral.

Cherchant à se structurer, l'enseignement de la direction de chœur a intégré la sphère de l'enseignement spécialisé au sein duquel il a pu trouver un cadre pérenne et une légitimité, mais au risque de devoir s'aligner sur des normes d'enseignement venant d'autres disciplines. Gagner en reconnaissance et en stabilité tout en conservant l'inventivité et la liberté qui ont marqué ses débuts, sera l'un des enjeux de l'organisation de cette discipline.

De nombreux éléments « interactifs » sont à prendre en compte aujourd'hui pour appréhender de manière plus complète les réflexions sur l'enseignement de la direction de chœur et sa structuration :

- réorganisation de l'enseignement spécialisé (mise en place des CEPI et DNOP) ;
- réorganisation de l'enseignement supérieur (diplôme supérieur, rapprochement avec les universités ; harmonisation européenne des diplômes) ;
- toilettage des diplômes du DE et CA de direction des ensembles vocaux ;
- le projet de loi sur les conditions de participation des amateurs et des étudiants des établissements de formation du spectacle vivant dans des spectacles.

Cette étude pourra aider à mieux cerner les pratiques et les enjeux, à éclairer les réflexions et les chantiers, à préconiser des pistes d'actions ultérieures en matière d'enseignement de la direction de chœur.

1-2 Genèse de l'étude

Cette mission d'étude, décidée en 2003, prend place dans la continuité directe de deux rencontres initiées par l'IFAC :

- des rencontres professionnelles organisées à Auxerre en 2002 sur le thème de « *L'enseignement du chant choral* » ;
- un séminaire « *Etre chef de chœur en France en 2002* » organisé à Saintes fin 2002.

Elle s'appuie également sur les réflexions issues de l'état des lieux sur l'enseignement de la direction de chœur dans les établissements spécialisés, réalisé par Guillaume Deslandres pour la Cité de la Musique en 2000.

Un autre facteur déclenchant de cette étude fut la consultation de l'IFAC par la DMDTS, en 2002, sur les textes des épreuves de CA de chant choral. Il fut alors question de l'intégration aux épreuves du CA d'une épreuve visant à évaluer les compétences des candidats à enseigner la direction de chœur. Aux termes d'un débat, cette éventualité n'a finalement pas été retenue, le constat d'une réelle distinction entre des capacités à enseigner le chant choral et à enseigner la direction de chœur ayant été validé.

L'IFAC a alors proposé d'engager une réflexion de fond élargie à toutes les sphères concernées par l'apprentissage de la direction de chœur, afin que la question de la validation des compétences à l'enseignement de la direction de chœur s'appuie sur une prise en compte la plus complète possible des problématiques liées à la formation des chefs de chœurs.

Le ministère de la Culture, par la voix de Laurent Chassain (inspecteur de la musique à la DMDTS) et le ministère de l'Education nationale, par la voix de Vincent Maestracci (inspecteur général), ont apporté en juillet 2003 leur appui à cette démarche.

La première étape a été la constitution d'un comité de pilotage, associant aussi largement que possible l'ensemble des réseaux et des « sphères » concernés par ces questions, pour

définir plus précisément les objectifs et les différentes phases du processus et en suivre le déroulement.

1-3 Objectifs

- Disposer d'une photographie « panoramique » de l'enseignement de la direction de chœur : pour chacune des « sphères » dispensant, sous une forme ou une autre, une formation à la direction de chœur, dresser un état des lieux de l'organisation et des enjeux que recouvre cette formation en son sein.
- Mieux comprendre pour qui (publics visés / publics touchés) et pour quoi (quelles pratiques ? quels métiers ?) les divers enseignements de la direction de chœur sont organisés.
- Coordonner les réflexions menées sur le thème de l'enseignement de la direction de chœur indépendamment au sein de plusieurs « sphères » et commencer un travail d'analyse transversale.
- Se doter d'outils conceptuels pouvant aider à la professionnalisation des « encadrants ». Clarifier les notions de métiers et de compétences liées à la direction de chœur pouvant contribuer à une meilleure coordination de l'offre de formation, à une réflexion sur l'évolution des cursus et des diplômes, sur la mise en place des dispositifs de VAE.

II - Comment l'étude a-t-elle été menée ?

2-1 Méthode choisie et processus mis en place

Compte tenu de la complexité du sujet traité et de l'envergure des enjeux, l'IFAC a fait le choix d'une mission de portée nationale (et en partie, internationale) et de prendre le temps nécessaire, d'où l'étalement de la mission d'étude sur une période de quatre ans (2003 – 2007). Nous avons privilégié l'observation en amont des pratiques du terrain, des environnements, des enjeux, des métiers et des compétences.

Ce processus s'articule autour de trois phases :

Phase 1 : Consultation sphère par sphère

Nous avons commencé l'étude volontairement par une observation sphère par sphère des pratiques et des formations proposées. Nous avons en effet estimé que les réflexions menées au sein des différentes sphères n'ayant pas le même niveau d'avancement, un travail trop large dès le début avait moins de pertinence et aurait risqué d'uniformiser les approches.

Ce travail devait aussi permettre de relever les terminologies employées au sein de chacune des sphères exprimant soit des approches propres à un milieu, soit une expression différente d'un même concept (par exemple, sur les termes amateurisme, amateur, professionnalisation, cursus, animateur / conseiller...).

Les formes de cette consultation ont été diverses : interviews de personnalités, envoi de questionnaires, réunions de travail, séminaires, collectages d'études et de documentation. Nous avons réalisé, de manière concomitante, plusieurs études alimentant ce chantier général.

Annexe 4	Enquête menée auprès des 208 personnes inscrites au DE de direction d'ensembles vocaux en 2003 : enquête quantitative à partir d'un questionnaire, menée en partenariat avec la DMDTS et les MVR.
Annexe 5	« L'enseignement de la direction de chœur dans les MVR » : enquête menée à partir d'un questionnaire envoyé aux MVR en 2004-2005. Résultats bruts, premiers croisements et pistes d'analyse. « L'enseignement de la direction de chœur dans les Universités » : questionnaire envoyé à 24 instituts de musicologie en 2004.
Annexe 6	« L'enseignement de la direction de chœur dans les CNR / ENM » : enquête menée à partir d'un questionnaire envoyé en 1999 puis 2005 aux 39 classes de direction de chœur, donnant une vision évolutive. Résultats bruts, croisements de données, proposition de pistes d'analyse.
	Journées professionnelles des professeurs de direction de chœur de l'enseignement spécialisé (« Enseigner la direction de chœur » à Paris, novembre 2004 et « Loi d'août 2004 (CEPI / DNOP et enseignement de la direction de chœur » à Paris, juin 2006).
	Concertation en région des professeurs de direction de chœur de l'enseignement spécialisé et propositions d'amendements à l'arrêté fixant le CEPI et DNOP en direction de chœur (septembre et octobre 2006).

Il est vite apparu devant l'hétérogénéité des formations, y compris à l'intérieur d'une même sphère en terme de durée, de volume d'heures, de contenus, qu'un comparatif des cursus était inutile. Les données sont très hétérogènes, tantôt très fournies et détaillées (Conservatoires) parfois incomplètes (Education nationale). Et qu'il serait possible et

pertinent, à l'inverse, de partir de ce pour quoi l'on forme à la direction de chœur. C'est-à-dire, après avoir étudié sphère par sphère les pratiques, les enjeux et les problématiques, dégager, préciser des métiers, des fonctions, leur environnement et les compétences qu'elles appellent.

Les résultats de nos investigations n'ont pas été de la même ampleur selon les sphères (il a été parfois difficile, voire impossible, d'obtenir des informations). Exhaustifs concernant l'enseignement spécialisé, plus parcellaires et non concertés avec l'Education nationale, parfois très pauvres comme, par exemple, avec les CEFEDM ou les universités.

Phase 2 : Consultations transversales

Dans un second temps, nous avons donné à nos consultations une forme plus ouverte, en rassemblant les participants de l'ensemble des sphères. Ces moments transversaux de rencontres, de découvertes et de confrontation ont pu déboucher sur l'expression de valeurs ou d'enjeux communs, de besoins ou d'attentes partagées, de possibles complémentarités entre sphères.

Les travaux ou rencontres suivants ont été organisés dans ce sens :

	Rencontre internationale de Saint-Lô (novembre 2004). Découverte des études et réflexions menées dans différents pays sur les pratiques chorales et l'enseignement de la direction de chœur.
	Séminaire de Lyon « Enseignement(s) des directions de chœur » (octobre 2005). C'était la première fois que l'ensemble des « sphères » était amené à participer à un travail commun sur les questions du métier et des compétences, de la formation et de la qualification des chefs de chœur, de la formation des formateurs.
Annexe 7	Journées de formation professionnelle « La direction de chœur, approche par compétences ». Apport d'outils méthodologiques et début de réalisation d'un référentiel de compétence pour la fonction de direction de chœur. Collaboration IFAC / CEPEC de janvier à juin 2007.

Phase 3 : Identification des questionnements et des problématiques

A la fois spécifiques à chaque sphère ou pouvant les traverser.

Phase 4 : Préconisations, coordination d'actions concrètes, prolongements

Apport méthodologique sur les métiers et les compétences.

Prolongement du chantier par l'accompagnement et la coordination des sphères sur les questions des contenus des cursus, d'évolution des diplômes, des processus de VAE en matière de direction de chœur.

III - L'analyse

3-1 Les éléments communs

Au travers des rencontres professionnelles, des interviews, des enquêtes, des questionnaires, des documents collectés, nous avons tenté de dégager ici les éléments récurrents qui, à la fois, traversent l'ensemble des sphères observées et caractérisent fortement l'enseignement de la direction de chœur ou son environnement.

Ces éléments communs peuvent être de différentes natures : enjeu, attente, problématique, contexte. Si leur restitution ne peut que rarement s'appuyer sur des éléments statistiques, nos enquêtes, les témoignages et rencontres faits sur le terrain, leur assurent une authenticité certaine.

Les éléments relevés dans cette synthèse ont simplement valeur indicative et formulent des hypothèses qui demanderaient à être vérifiées quand nous n'avons pu les appuyer par des enquêtes plus approfondies.

Un sentiment d'isolement, une demande de rencontres et de partage

Il est paradoxal de constater que les chefs de chœurs ou les personnes chargées d'encadrer les pratiques chorales et, concernant plus précisément l'objet de notre étude, les personnes chargées d'enseigner la direction de chœur, disent très souvent travailler de manière très isolée par rapport à leurs pairs, n'échangeant que très rarement sur les méthodes et les contenus.

On observe pourtant que ces mêmes personnes interviennent très souvent dans le cadre de plusieurs sphères différentes. Il est fréquent de voir un professeur de direction de chœur en CNR intervenir à l'université, en IUFM ou au sein d'une Mission Voix...

De la même façon, tous les professeurs de direction de chœur dirigent eux-mêmes un ou des chœurs pouvant appartenir à d'autres sphères.

Cet isolement se constate en premier lieu au sein même de la sphère dans laquelle exerce l'enseignant de direction de chœur.

Les enseignants de l'Education nationale, dans leur fonction de direction de chœur, sollicitent encore peu les ressources qui existent pourtant (plan de formation académique,

CPEM, CRDP, intervenants), pour s'en remettre, la plupart du temps, à leur seule formation initiale ou à l'aide d'un collègue de l'établissement.

Les enseignants en école de musique reconnaissent ce même cloisonnement y compris interne. Les rares rencontres professionnelles, les stages et masterclass sont l'occasion d'échanger sur les pratiques et les méthodes de leur activité, de se situer, et sont plus riches d'informations que les seuls concerts ou rassemblements de chœurs.

La demande de disposer d'observations et d'un langage commun, de mieux connaître la direction de chœur et son enseignement dans sa globalité est apparue fortement lors de plusieurs rencontres professionnelles ou groupes de travail organisés par l'IFAC tout au long de cette étude.

A l'intérieur même des cadres institutionnels, le vocabulaire n'est pas toujours stable : ainsi par exemple dans l'enseignement spécialisé, on parlera pour la même discipline, d'enseignement du chant choral, d'enseignement des pratiques vocales collectives, de direction d'ensembles vocaux, de direction de chœur... Dans les classes de direction de chœur, la plupart du temps le cursus se décline en plusieurs matières dont la « direction de chœur » elle-même (!) qui recouvre des contenus très différents (gestique et technique de direction pour les uns, répertoires et techniques de répétitions pour les autres...). Par ailleurs ne devra-t-on pas bientôt parler de classes de direction d'ensembles, puisque les nouveaux cursus CEPI et diplômes DNOP sont ainsi désignés ?

Cette question sémantique n'est pas neutre. L'emploi du terme « conductor » dans les pays anglo-saxons pour « chef de chœur » implique un positionnement particulier du chef de chœur, plus conducteur, guide, que directeur de chœur, et en conséquence une approche certainement différente de l'enseignement de la direction de chœur.

Cette volonté générale de meilleure connaissance mutuelle, de vocabulaire et concepts partagés, traduit une étape manquante de structuration, de reconnaissance autour de valeurs et d'éléments communs qui fonderaient une « profession ».

Gageons que la nouvelle génération de chefs de chœur, davantage formée sur la base d'un cursus, sera plus habituée au travail en équipe, au partage des compétences, à condition que ces cursus aient intégré ces formes de travail collectif et développé les compétences à travailler en équipe.

Enseigner la direction de chœur pour quels métiers, pour quelles compétences ?

On pourrait même se demander pour quel chœur ou pour quel choriste formons-nous des chefs de chœur ? Nous ne pourrions ici descendre à ce niveau de détail qui appellerait une étude sociologique s'appuyant sur des données auprès des 10 000 chorales recensées récemment et de ses presque 3 millions de choristes. (*Estimation par extrapolation faite à la suite de la fusion nationale des états des lieux régionaux réalisés par les Missions Voix entre 2000 et 2005*).

On pourra néanmoins tenir compte de quelques éléments de l'évolution du monde choral et de la (des) fonction(s) du chef de chœur, tels qu'ils ressortent par exemple de cette fusion et prendre ainsi en compte que la fonction de chef de chœur « amateur » tend à se professionnaliser : le chef de chœur « moyen » est aujourd'hui plus jeune, mieux formé, de plus en plus souvent rémunéré, cumule la direction de plusieurs chœurs. Ceux qui exercent professionnellement sont appelés, comme une grande majorité de musiciens, à cumuler plusieurs métiers (enseignement musical, direction de chœur...).

Cette professionnalisation, voulue ou non, demande à ce que soient clarifiées puis développées les notions de fonctions, de métiers, de compétences, dans la perspective d'évolution et de coordination des cursus, d'évolution des diplômes, de formation de formateurs, d'identification et d'évaluation de formes alternatives d'enseignement (assistantat, compagnonnage...). Ceci est conforté par ce qui avait été exprimé lors d'un séminaire organisé en 2005 à Lyon rassemblant des publics croisés, (toutes sphères confondues) et où était ressortie la nécessité, d'une part, de poursuivre un tel travail analytique, d'autre part, de disposer d'outils communs, d'un lexique pour une perception « homogène ».

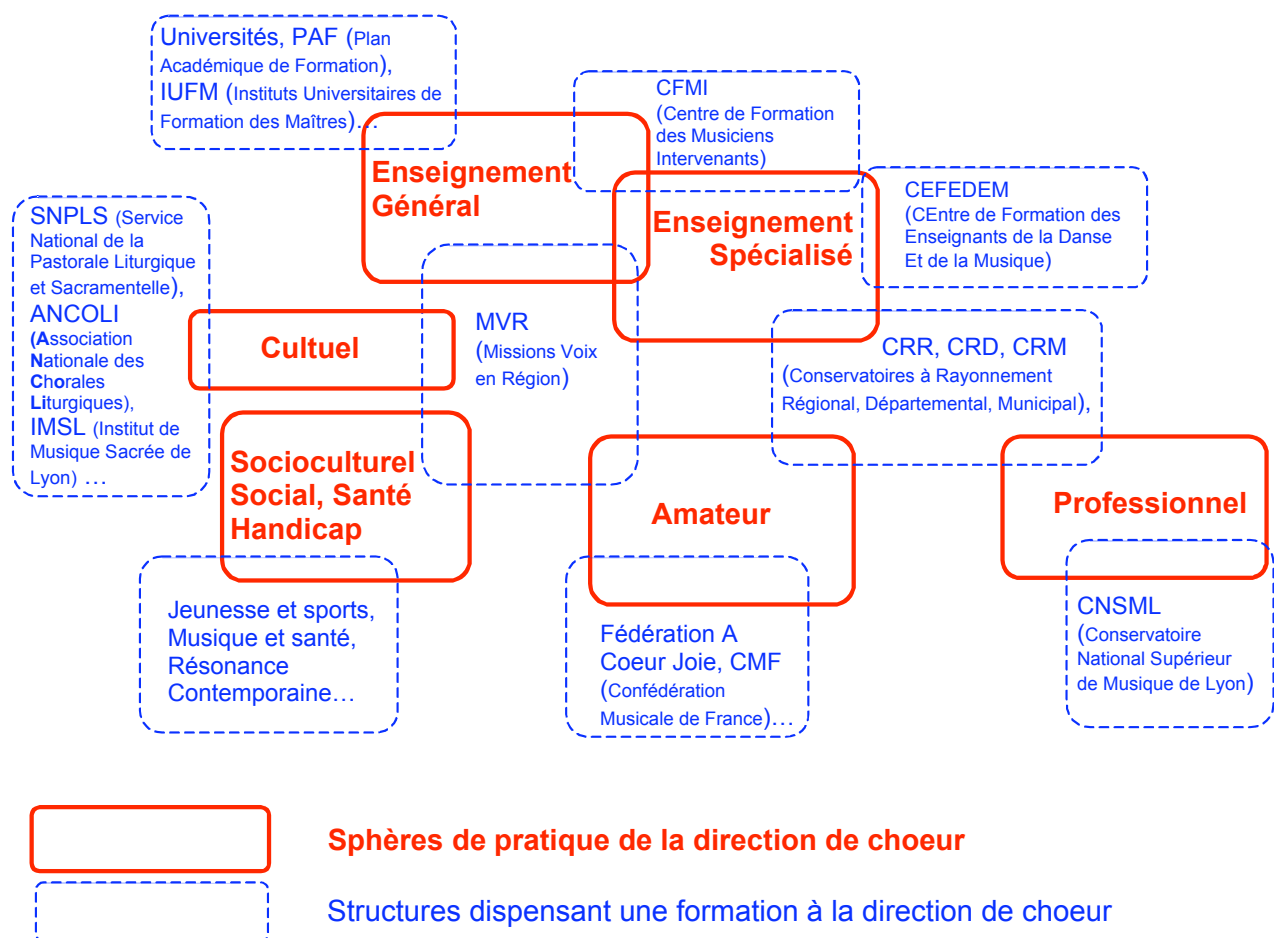
De manière générale, se poser la question des métiers et des compétences est une démarche peu habituelle pour le milieu artistique : les milieux de la culture en général, de la musique en particulier n'ont pas encore abordé de manière analytique leurs métiers.

En outre la loi organique aux Lois de Finances (LOLF) impose petit à petit à la fonction publique de mesurer l'efficacité de ses dépenses, impliquant à terme des notions de critères, d'indicateurs, y compris dans les domaines de l'enseignement musical.

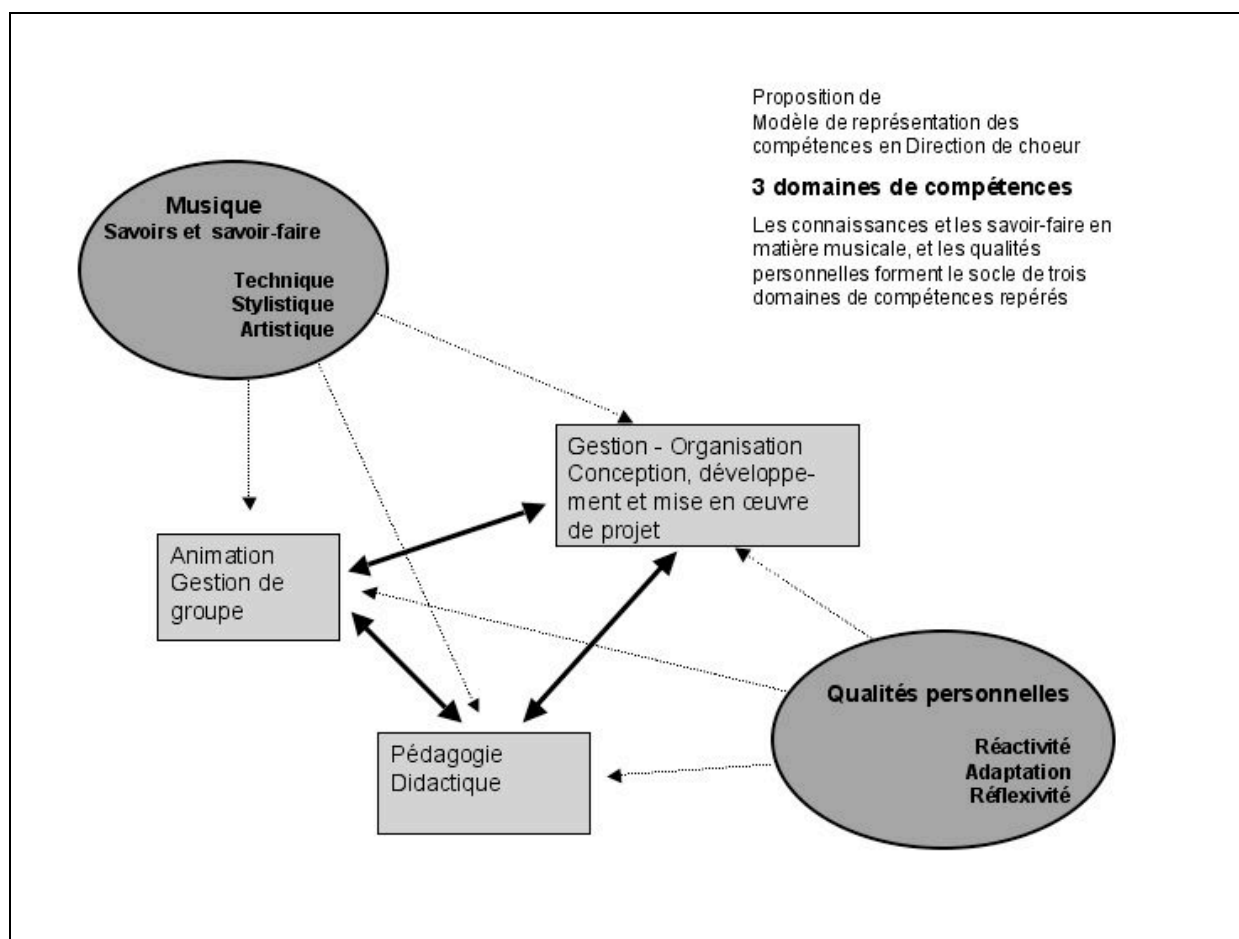
Nous proposons ici trois représentations, résultats de travaux menés par un groupe de personnes issues des différentes sphères concernées par la direction de chœur, ayant

participé aux journées de formation IFAC / CEPEC sur la « Direction de chœur, approche par compétences » de janvier à juin 2007.

La première représentation permet par la superposition des sphères dans lesquelles on pratique la direction de chœur avec les structures organisant des formations à la direction de chœur d'appréhender globalement le panorama de l'enseignement de la direction de chœur. La seconde représentation propose un tableau « ramassé » des métiers et fonctions pouvant faire appel à la direction d'un groupe chantant au sens large, alors que la dernière représentation propose, à titre indicatif, une « cartographie » de grands domaines de compétences activés par la fonction de direction de chœur.



Cadres sociaux (« sphères »)		Lieux et structures	Métiers et fonctions	Formations initiales (et diplômes)	Formations continues
Pratiques chorales amateurs	Chœurs amateurs	Associations, structures indépendantes ou intégrée (écoles, écoles de musique, MJC, entreprise...) fédérées ou non	Chefs de chœurs professionnels ou amateurs, chefs de pupitre, intervenants extérieurs, chefs d'orchestres	CNR (CFEM/DEM) stages en MVR ou Fédérations, Autodidactie	Stages et Masterclass en MVR ou Fédérations
	Chœurs professionnels	Opéras Ensembles vocaux professionnels	Chefs de chœurs, chefs de chant, chefs d'orchestres, assistants	CNSM de Lyon	Masterclass Assistanat Compagnonnage
Enseignement	Enseignement spécialisé	Maîtrises Ecoles de musique associatives, CRM, CRD, CRR	Professeurs de FM, de chant choral, de direction d'ensembles, de chant, d'instrument	CEFEDEM, CNSM, CRM, CRD, CRR (DE et CA)	CNFPT MVR Masterclass
	Enseignement général public et privé	Maternelles Ecoles élémentaires Collèges Lycées	Instituteurs, CPEM, professeurs de musique en collèges ou lycées Intervenants musicaux	IUFM, Universités, (CAPES, Agrégation) CFMI (DUMI)	Plans académiques (PDFC, PAF) MVR
	Enseignement supérieur	CEFEDEM, CNSM IUFM, Universités, CFMI	Enseignants et chargés de cours		
Socioculturel	Crèches, halte-garderie	Etablissements publics ou privés	Educateurs (trices) jeunes enfants, intervenants musicaux spécialisés		CNFPT MVR
	Centres de vacances	Centres de vacances musicaux ou généralistes	Animateurs BAFA BAFD, musiciens intervenants	Jeunesse et sport, (BAFA BAFD) CFMI (DUMI)	MVR
	Réseau socioculturel	Centres sociaux, centres socioculturels, MJC, foyers ruraux, centres aérés, centres de loisirs	Educateurs, animateurs, travailleurs sociaux		MVR
Social et santé	Secteur social et santé	Maisons de retraites, hôpitaux, structures d'insertion, prisons	Personnels hospitaliers, travailleurs sociaux, intervenants spécialisés...		Musique et Santé MVR
	Pratiques culturelles	Lieux de cultes, paroisses	Chefs de chœurs, prêtres, organisateurs, maîtres de chapelle, animateurs d'assemblée		CNPL, ANCOLI Institut de musique sacrée MVR



La fonction de direction de chœur ou le métier de chef de chœur sont complexes. Il ne s'agit pas uniquement d'appliquer des instructions selon des situations répertoriées. Cette complexité nous a conduits à utiliser une méthode dite d'approche par compétence, novatrice dans notre domaine. Nous avons recherché par exemple à mettre des mots sur des ressentis, peu « explicités » comme la question du « charisme », de « l'autorité ».

Les travaux des trois groupes de travail sur les compétences en direction de chœur ont permis d'identifier et de décrire 46 compétences (cf. Annexe exemple de fiche de compétence) qui, pour la plupart, traversent les différents métiers ou fonctions même si elles vont s'exercer avec des degrés d'expertise différents selon le cas.

Le graphique ci-dessus propose une modélisation des compétences en direction de chœur sous la forme d'une « carte de compétences », regroupées en trois grands domaines s'appuyant sur les compétences musicales unanimement citées comme prérequis et formant une base sur laquelle la direction de chœur ancrerait son identité.

Le champ musical central se décline en trois parties :

- technique : la technique de direction, l'analyse, l'arrangement, le clavier, la connaissance de la voix...
- stylistique : la connaissance des répertoires, des rapports au texte...
- artistique : l'interprétation, la conception, la sensibilité, l'image sonore, la relation avec d'autres modes artistiques.

Les trois champs (pédagogie et didactique, animation, conception et développement de projet / gestion / organisation) sont reliés entre eux, formant un système dynamique et mobile (selon le contexte, un champ peut être plus ou moins développé par rapport à un autre). Le modèle peut alors prendre des formes diverses.

Un 5^e pôle de compétences (les compétences personnelles) a été cerné et mis en relation avec l'ensemble des autres champs tant les questions par exemple de la réactivité ou de la capacité d'adaptation interfèrent avec les autres compétences.

Nous rappelons que notre objectif consiste à mettre à disposition des descriptifs de ce qui compose la direction d'un chœur ou, de manière large, un groupe chantant dans différents contextes afin que chacun puisse réutiliser ces démarches. Ce chantier, sur un référentiel de compétences en direction de chœur, est une première étape pour que des structures ou institutions puissent s'en saisir sur des questions de formation, de qualification, d'évaluation, de certification ou afin de constituer leurs propres référentiels (voir annexe page 61).

Une difficulté persistante à dissocier l'enseignement de la direction de chœur, de la direction de chœur elle-même ou de l'enseignement du chant choral

Nous avons relevé une constante assez surprenante dans les différentes réunions ou rencontres organisées sur le thème de la direction de chœur. Les professionnels de cette discipline ont tendance à ne pas faire clairement la distinction entre la situation d'enseignement de la direction de chœur et la situation de direction de chœur elle-même. A titre d'exemple, en 2005 à Lyon, quand les participants ont échangé sur les compétences de l'enseignant en direction de chœur, la discussion s'est insensiblement installée et limitée autour des compétences du chef de chœur.

Cette confusion est gênante. Elle contribue au manque de clarté et de stabilité du discours qui peut contrarier une demande de professionnalisation et de reconnaissance.

On peut au moins avancer trois raisons à cette confusion :

- Cette discipline est récente au regard des autres disciplines instrumentales, et les acteurs ne disposent pas encore de suffisamment de recul pour une lecture des différents niveaux. La formation de formateur n'a pas encore été pensée ; il n'y a aucun diplôme spécifique pour enseigner la direction de chœur (le DE et le CA sont des diplômes destinés à enseigner le chant choral). Il y a intrinsèquement, là, une confusion, puisque ce diplôme réclamé pour être professeur de direction de chœur sanctionne des compétences pour être professeur de chant choral.
- La confusion peut ensuite naître du contenu de la discipline elle-même. De la même façon que l'enseignant ou l'intervenant en direction de chœur est pédagogue, le chef de chœur est lui-même et presque continuellement en position de formateur vis-à-vis des choristes ou du groupe chantant. Dans les deux cas la dimension pédagogique est importante. La collusion est possible.
- Enfin, les professeurs ou encadrants d'enseignement de la direction de chœur ont souvent plusieurs casquettes dont celles de professeurs de chant choral, d'enseignant au sein de l'Education nationale, d'intervenants dans les stages auprès du public amateur... Ils alternent des fonctions d'enseignant de chant choral, d'enseignant de la direction de chœur, tout en dirigeant eux-mêmes un ou des chœurs. Evidemment, la difficulté soulignée ici n'est pas ce caractère multifonction ou multisphère, mais un manque parfois de mise à distance des fonctions.

L'importance de la maturation, de la prise en compte de l'expérience

Le facteur « temps » est certainement plus déterminant que dans d'autres disciplines.

Il n'est pas inutile de rappeler que le chef de chœur pratique un « instrument » collectif et humain et que l'enseignement de cette discipline implique souvent, au-delà de la transmission de techniques, un apprentissage difficilement dissociable de la constitution d'une expérience auprès d'un ou plusieurs chœurs pour appréhender les questions humaines, de sonorité, de progression du groupe, d'acquisition d'un répertoire, de construction d'une sensibilité artistique. Apprendre à diriger un chœur nécessite une mise en pratique avec le chœur, comme l'instrumentiste le fait avec son instrument.

Cette maturation plus longue a d'ailleurs poussé Bernard Tétu à demander que le CNSM n'impose plus de limite d'âge à l'entrée dans l'enseignement supérieur, tant la prise en compte de l'expérience pouvait être importante, les vocations tardives, les chemins de formations différents.

Cette longue phase d'expérimentation peut, en partie, s'acquérir en formation initiale, mais souvent côtoie ou se prolonge par d'autres formes d'acquisition que sont la pratique, le

stage, la masterclass, l'autodidactie... L'articulation de la formation initiale et de la formation continue en devient primordiale.

Par ailleurs, comme l'a également montré l'étude menée auprès des candidats au DE 2003, confirmée par l'état des lieux des pratiques chorales amateur, la vocation des chefs de chœur est en grande majorité née d'une pratique de choriste à l'âge enfant ou adolescent. Ils ont donc été au contact d'un ou plusieurs chefs de chœur qui les auront peut-être influencés, et ils ont déjà un vécu de la direction de chœur, même vu de l'autre côté du pupitre.

Donner l'occasion à des enfants et des adolescents de s'initier plus tôt à la direction de chœur et leur faire prendre conscience que la direction de chœur constitue une discipline musicale à part entière pourrait certainement avoir un impact très positif sur l'éveil de vocations de chefs de chœur et la conscience de la nécessité de passer par une formation solide.

Si l'apprentissage de la direction de chœur prend du temps, enseigner la direction de chœur, imposerait pour le moins d'être soi-même passé par ces phases, puis d'avoir suffisamment de recul par rapport à la pratique de direction, et d'avoir construit une personnalité artistique, pour pouvoir l'enseigner. Ce qui fait dire à Roland Hayrabetian, chef de chœur, professeur de direction de chœur au CNR de Marseille, de manière un peu provocatrice que « pour enseigner la direction de chœur, il faut être vieux ».

L'équilibre difficile entre une nécessaire sédentarité et une mobilité formatrice

A la différence de l'instrumentiste, mais certainement au même titre que le chef d'orchestre, le chef de chœur doit nécessairement inscrire son action auprès du chœur dans le temps et sur un territoire. Cela implique une certaine sédentarité. Il faut du temps pour constituer un répertoire, pour installer des codes verbaux et non verbaux avec les choristes.

Cela implique sans doute que la formation du chef de chœur s'effectue en lien avec le ou les chœurs avec lesquels il travaille.

Les CFMI, CEFEDM, CNR, MVR, universités, offrent pour chacun d'entre eux un maillage suffisant du territoire national pour ne pas couper les élèves de leur chœur. En revanche l'enseignement supérieur à Lyon ne le permet pas. Son évolution vers des pôles supérieurs en région va peut-être résoudre ce problème.

Néanmoins, même si l'élève reste en lien avec son chœur, il demeure que les formations en direction de chœur qui lui sont proposées le mettent trop rarement directement en jeu auprès de son chœur, à l'exception de quelques CNR, MVR et CFMI qui parfois organisent des formes de formation-conseil en situation auprès du chœur de l'élève.

Cela sous-entend bien sûr que tout élève en direction de chœur devrait déjà travailler avec un ou des chœurs, ce qui n'est pas toujours le cas.

Par ailleurs le chef de chœur installe souvent une relation longue avec le chœur, mais ce n'est pas toujours le cas : certains, dans leur fonction de direction de chœur devront en effet pratiquer la direction de chœur sur des périodes courtes, avec des effectifs éphémères (professeurs de collège, de chorales scolaires par exemple). Cette forme d'exercice réclame que l'on puisse s'adapter à des effectifs différents sur de courtes périodes.

Dans ce cas, une certaine mobilité, une expérience acquise auprès de chœurs différents seront nécessaires pour l'acquisition de cette capacité d'adaptation.

L'équilibre pas encore stabilisé dans les contenus de formation entre les matières musicales et les matières tenant à la pédagogie, à l'animation de groupe et à la conception et gestion de projet.

L'observation des cursus de formation existant (conservatoires, CEFEDM) ou des propositions de formation initiale et continue existant à l'IUFM, dans les universités, les fédérations chorales... montre clairement que les contenus de formation proposés s'appuient souvent davantage sur l'idée que s'en font les personnes qui en ont la charge que sur des réflexions et analyses partagées au moins à l'intérieur d'un même secteur. Cela se traduit par une grande hétérogénéité des formations, même à l'intérieur d'une même sphère (voir en particulier l'enquête sur les classes de direction des conservatoires), des propositions privilégiant l'un ou l'autre domaine, des effets de balancier sur la durée.

Loin de nous l'idée de vouloir uniformiser et figer les démarches, mais les nombreux échanges que nous avons eus montrent qu'il n'est pas facile de prendre en compte la complexité et la diversité des compétences nécessaires au chef de chœur.

La difficulté à nommer et à aborder tout ce qui relève de l'artistique

Lors de nos travaux sur le référentiel de compétences, nous avons pu observer que l'expression des compétences musicales, pédagogiques, d'organisation, d'animation se

faisait relativement aisément au bout de quelques échanges, mais qu'en revanche les compétences d'ordre artistique n'étaient pas évoquées spontanément ni facilement.

Nous avons rencontré plusieurs fois cette difficulté à venir directement aux questions d'ordre artistique (de manière flagrante au séminaire de Lyon en 2005, par exemple), alors que finalement, mais dans un second temps seulement, les acteurs expriment unanimement que la dimension artistique est un véritable enjeu, de l'ordre de la finalité. Toutes les autres compétences doivent dès lors être en liaison avec le sens artistique. Le chef de chœur ou l'enseignant dans sa fonction de direction de chœur a la mission de faire partager au groupe des moments artistiques, y compris lors des répétitions ou du cours.

Si ce questionnement concerne tout apprenti chef de chœur (comme tout musicien d'ailleurs...), elle est d'autant plus délicate pour tout ceux qui ne seront chefs de chœur que sur une partie d'un métier l'englobant. On pourra s'interroger sur la manière d'enseigner cette capacité, si elle peut être enseignée, et surtout dans des temps très courts. Les chefs de chœur non « spécialistes », devront néanmoins savoir donner du sens artistique à ce qu'ils font, à traduire une émotion, à créer une image sonore, à interpréter... Dès lors, quelle pédagogie mettre en place pour amener chacun à développer son sens artistique ?

Une offre de formation variée, mais hétérogène et peu lisible au plan national

Comparée aux dispositifs de formation en direction de chœur étrangers (Grande-Bretagne, Espagne, Argentine, Hongrie, Etats-Unis, Belgique, Pays-Bas) présentés lors de la rencontre internationale organisée à Saint-Lô en octobre 2004, l'offre de formation en France semble extrêmement large : CNR / ENM, CEFEDM, MVR, Universités, IUFM, CFMI, Fédérations amateurs (ACJ, CMF, ANCOLI, CNPL, Pueri Cantores...)...

Le panorama des formations est très large et, en théorie, propose une réponse à tout type de demande. Les formations peuvent s'adresser à tout public comme à un métier en particulier (dumiste au sein des CFMI, instituteur au sein des IUFM).

Pourtant, l'inégalité de l'offre selon les territoires, le décalage existant parfois entre les intentions affichées et les moyens effectivement mobilisés, l'écart souvent constaté entre les publics (élèves) visés et les publics touchés, le manque de continuité entre la formation initiale et continue contribuent à une certaine confusion et à la difficulté pour l'élève à construire un parcours de formation cohérent.

Pour illustrer cette difficulté à lire l'offre de formation, rappelons que dans l'enquête menée auprès des candidats au DE 2003, les candidats ne connaissaient pas tous l'existence des CEFEDM, alors que cette structure est spécialisée pour sa préparation. Plus loin on

apprenait que les candidats avaient pour les 3/4 suivi au moins deux formations dans des établissements de nature différentes pour préparer leur concours.

L'ouverture de l'enseignement spécialisé, des universités et des MVR à des publics larges, aux profils et aux projets variés est une source d'enrichissement, mais elle peut contribuer, faute d'objectifs très précis affichés en direction de ces publics visés, et de coordination entre structures, à des parcours d'étudiants longs, souvent non planifiés, évoluant au gré des rencontres.

L'offre de formation, à l'exception de celle ouverte au CNSM, est souvent proche des demandes du terrain et prend en compte des éléments propres à un territoire (répertoires, formes des chœurs, lieux de diffusions, partenaires, orchestres, festivals,...). Mais elle est également inégale selon les territoires. Paris et l'Île-de-France, grâce en particulier aux nombreuses classes de direction en CNR, font office de région à part tant les structures sont nombreuses. Des régions comme PACA, Corse, Auvergne ou Languedoc-Roussillon ont, au contraire, une offre beaucoup plus ramassée. Cette difficile continuité territoriale risque de gagner la formation supérieure au travers des futurs pôles supérieurs en région (7 ou 8 régions en seront pourvues).

L'autre difficulté de lecture du panorama des formations tient au fait que les structures ont pour mission de s'ouvrir à des publics élargis, en particulier les CNR et ENM, l'université et les MVR. Pourtant quand on interroge les CNR et les MVR, la notion de public visé existe bien. Les publics effectivement touchés ne sont pas toujours ceux qui étaient attendus.

Le tableau suivant issu de l'enquête menée auprès des CNR/ENM en 2005 sur l'enseignement de la direction de chœur illustre l'hétérogénéité des publics touchés.

Publics touchés en 1999 <i>Par ordre décroissant</i>	Publics touchés en 2005 <i>Par ordre décroissant</i>
- Chefs de chœur déjà en exercice (65 pts)	- Chefs de chœur déjà en exercice (59 pts)
- Etudiants ou grands élèves du CNR (50 pts)	- Etudiants en musicologie (33 pts)
- Chefs de chœur en formation initiale (25 pts)	- Elèves du CNR/ENM dans d'autres disciplines (29 pts)
- Professeurs d'éducation musicale (collège / lycées) (22 pts)	- Professeurs d'éducation musicale (collège / lycées) (25 pts)

- Professeurs de FM (10 pts)	- Chefs de chœur en formation initiale (25 pts)
------------------------------	---

On remarque que les publics auxquels on s'adresse au sein des CNR / ENM ont évolué entre 1999 et 2005. Ces changements nécessitent certainement une adaptation de l'approche des enseignants.

Le fait que l'offre de formation au sein de ces structures dépende en grande partie de l'expression d'une demande, pose la question de la faculté à évaluer les besoins du terrain, et celle de la capacité des acteurs eux-mêmes à évaluer leurs besoins. Une mission nouvelle semble ainsi revenir au professeur de direction de chœur qui doit pouvoir conseiller et orienter les demandes qui lui parviennent du terrain, être sur le territoire une personne ressource.

L'hétérogénéité des publics (qui diffèrent par leurs expériences et leurs projets) peut être une source de richesse pour l'enseignant comme elle peut être une source de difficulté. Il devra trouver le plus petit déterminant commun, un tronc commun en quelque sorte, difficulté accrue avec les derniers cycles qui prétendent déjà à une certaine spécialisation en fonction de leur projet. Cette question ne se pose pas en IUFM, CFMI, CEFEDM, où les élèves sont ciblés, mais peut se poser en université où les étudiants ont des projets souvent très différents et sont de moins en moins concernés par la préparation du CAPES.

Plus délicat encore, l'enseignant devra souvent jongler entre des niveaux d'élèves hétérogènes.

Enfin, le manque de continuité, entre la formation initiale et la formation continue, concourt lui aussi à cette lisibilité réduite. Très peu de structures de formation assurent les deux types de formation. Les CFMI, les CEFEDM, le CNSM, les CNR n'assurent pas ou peu de formation continue. Au mieux, ces structures peuvent s'associer au cas par cas sur des programmes de formation continue souvent initiés par les MVR et les fédérations très présentes dans le domaine de la formation continue, mais cela touche finalement très peu de chefs comparé au nombre de chefs en exercice !

L'adéquation des diplômes aux évolutions de la direction de chœur

Les seuls diplômes officiels auxquels nous pouvons actuellement nous référer sont le diplôme du CNSM, le DEM de direction de chœur et les DE de direction d'ensembles vocaux et le CA de professeur chargé des ensembles vocaux.

Un certain nombre de conservatoires délivrent également des certificats de fin d'études (CFEM) sans que soient toujours clairement définis de manière précise et / ou cohérente les différences d'objectifs et de contenus entre les 3^e cycles « spécialisés » et « fin d'études ».

☞ *Un diplôme pour la sphère amateur ?*

Si le diplôme d'état de direction d'ensembles vocaux a été positionné par la DMDTS comme un diplôme de professeur de musique et d'encadrement des pratiques amateurs, force est de constater que les résultats des dernières sessions sur examens conduisent à se poser des questions sur les critères et modalités d'évaluation retenus pas les jurys quant à cette deuxième fonction (voir à ce sujet l'enquête conduite auprès des candidats au DE 2003).

La question de la qualification (certifiante ou diplômante) de l'encadrement des pratiques chorales amateurs nous semble posée aujourd'hui plus jamais.

La professionnalisation des chefs de chorales amateurs est un processus largement engagé ainsi que le montre la fusion nationale des états des lieux des pratiques chorales : près de quatre chefs sur dix déclarent percevoir une rémunération pour leur activité de chef de chœur. Parmi eux, les deux tiers disent de cette rémunération qu'elle est systématique, pour un tiers occasionnelle.

De plus en plus de chefs de chorales amateurs ont des diplômes musicaux (licence, CAPES, DE d'instrument ou de formation musicale, DUMI...). Sont-ils pour autant des professionnels de la direction de chœur ?

Les réformes à venir induites par la loi d'août 2004 (CEPI et DNOP) posent également la question du positionnement du DNOP (qui n'est pas positionné comme un diplôme professionnel), du Certificat d'études musicales qui conclura la fin du 3^e cycle des conservatoires et donc du rôle que les CRD et CRR seront amenés à jouer en tant que centres ressources pour les pratiques amateurs (cf. Charte de l'enseignement artistique spécialisé)

☞ *Le diplôme supérieur : quels débouchés ?*

Les futurs pôles supérieurs régionaux seront amenés à délivrer des diplômes supérieurs de musiciens, y compris dans le domaine de la direction de chœur.

Il semble donc urgent et fondamental de définir ce qu'est un débouché professionnel en direction de chœur.

S'agit-il uniquement comme certains semblent le penser des postes de chefs de chœurs professionnels (chœur d'opéras ou ensembles vocaux) ? Auquel cas les débouchés seraient effectivement très limités.

Quels seraient aujourd'hui les définitions possibles ou les différentes formes possibles d'une profession de chef de chœur ?

☞ *Quelle place pour la formation à la direction chorale au sein de diplômés musicaux plus larges ?*

La direction de chœur (au sens large qui lui est donnée dans cette étude) constitue une composante importante de l'activité de nombreux professionnels de la musique, surtout dans le domaine de l'enseignement, qu'elle soit prévue dans les textes régissant certains diplômes menant à ces professions (ex : CAPES d'éducation musicale et de chant choral, DUMI, DE de formation musicale) ou pas.

Il conviendrait sans doute de mieux préciser la place de cette discipline dans les formations menant à ces diplômes, à la fois en termes d'objectifs, de contenus et de volumes horaires.

Il suffit de lire les rapports des jurys de certains diplômes ou concours (DE, CAPES) pointant de manière récurrente les lacunes d'un grand nombre de candidats pour s'en persuader.

☞ *Un diplôme pour enseigner la direction de chœur ?*

Les conditions de recrutement de ceux qui enseignent la direction de chœur peuvent se poser avec plus d'acuité aujourd'hui qu'elles ne se posaient il y a 20 ans, au moment où cet enseignement se mettait en place.

Il n'y a pas d'évaluation des formateurs en direction de chœur, pas plus qu'il n'y a de diplôme d'enseignement de cette discipline. Dans les CNR, ce sont souvent les professeurs qui se nomment eux-mêmes professeur de direction (ou qui sont poussés à le faire par leur directeur), car ils sont souvent à l'origine de la création d'une classe de direction de chœur.

Il semble très important aujourd'hui, surtout au vu des évolutions à venir dans la structuration de l'enseignement artistique spécialisé et de la complexité des questions qui se posent aujourd'hui face à la diversification des fonctions et des métiers de se questionner sur la fonction de professeur de direction de chœur et plus largement de formateur en direction chorale :

- quelles compétences ?
- quelles qualifications ?
- un ou des diplôme(s) est-il (sont-il) nécessaire(s), et si oui le(s)quel(s) ?

3-2 Les éléments spécifiques

Enseignement général : Education nationale

Associée à l'étude depuis son déclenchement au sein du comité de pilotage, la sphère Education nationale n'a pu être consultée que de manière parcellaire. Nous n'avons pu en effet convenir d'une méthode concertée avec l'inspection générale pour sonder la ou les approches de l'enseignement de la direction de chœur au sein de l'Education nationale. A défaut d'avoir été exhaustif, nous avons privilégié une consultation du terrain en procédant à des interviews d'encadrants, d'enseignants, d'intervenants en direction de chœur, nous avons tenté une enquête par questionnaire pour mieux appréhender le contenu de l'enseignement de la direction de chœur dans les instituts de musicologie (avec, hélas, seulement six réponses).

Nous nous appuyons également sur la lecture de documents officiels tels que le rapport de jury de CAPES 2004, 2005, 2006 ; le BOEN du 24/11/1994 référentiel de compétences professionnelles du professeur des écoles stagiaire ; le récapitulatif des épreuves du concours externe de recrutement de professeur des écoles ; le rapport 2007 de l'Inspection générale de l'Education nationale sur « La mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle dans l'enseignement primaire » ; la circulaire relative aux orientations sur la politique d'éducation artistique et culturelle des ministères... » du 3 janvier 2005 ; les actes du colloque de Dijon « L'éducation musicale de la maternelle à l'université ».

Quelques cadres et repères influant sur l'enseignement et la place de la direction de chœur au sein de l'Education nationale :

- 1 1970 : création des conseillers pédagogiques spécialisés en éducation musicale
- 2 1984 : création avec le ministère de la Culture des CFMI et du DUMI
- 3 Décembre 2000 : plan de développement des arts et de la culture, donnant la priorité au travail sur la voix et la pratique du chant choral, recommandant la création d'une chorale par école, la possibilité d'ouverture de classes à projets artistiques et culturels...

Les chartes départementales de développement des pratiques chorales et de chant choral, visant à généraliser la pratique vocale dans l'enseignement général, dès le 1^{er} degré, de coordonner les actions avec les acteurs et les collectivités locales. (formations, rencontres chorales, interventions en milieu scolaire...).

- 4 2002 : l'épreuve de direction chorale est réintégrée au concours du CAPES.

- 5 1986 puis 2002 : création et évolution du cadre de fonctionnement des classes Cham à dominante vocale.
- 6 2007 : socle commun de connaissances et de compétences. Pas lié aux disciplines, le socle traverse toutes les disciplines. Le 5^e socle sur la culture humaniste peut néanmoins concerner de plus près l'éducation artistique et donc le chant choral.

Problématiques spécifiques :

L'Université intègre aujourd'hui, des structures d'enseignement comme les IUFM, les CFMI et sera bientôt une composante incontournable des pôles régionaux de formation musicale supérieure. A ce titre, elle pourrait tenir un **rôle pivot de coordination**, de définition de tronc commun, de réflexion sur les cursus et les évaluations des disciplines qu'elle enseigne, dont la direction de chœur.

Le chant choral au sein de l'Education nationale est devenu une priorité en même temps qu'il devenait une pratique de masse, mais n'a **pas été accompagné d'un plan de formation adapté** de la même ampleur. On note, par exemple, que les CNR / ENM accueillent beaucoup, dans leurs classes de direction de chœur, d'étudiants futurs professeurs d'éducation musicale, suppléant sans doute une lacune interne.

L'enseignement musical et la place grandissante qu'y tient le chant choral ont été les sujets de nombreux discours qui trouvent souvent leur application dans de non moins nombreux textes cadres (voir ci-dessus). Pourtant, il existe un décalage entre ces intentions et les moyens, et en particulier dans les formations ou préparations au concours de professeurs des écoles, de CAPES ou d'agrégation.

Souvent inexistantes pour le premier cycle (licence), les formations en direction de chœur (y compris la formation vocale) dispensées au sein des IUFM et des universités pour la préparation au CAPES d'éducation musicale et de chant choral font apparaître des volumes horaires variables : 52 h annuelles à Paris IV et à Nancy, 50 h à Dijon, 48 h à Nice, 33 h à Reims, 24 h à Tours...

Au niveau de la formation continue, l'offre des PAF ou PDF est aussi très variable selon les académies : rien en PACA ou Midi-Pyrénées par exemple.

L'Université ne se destine évidemment pas qu'à la seule formation des futurs enseignants, elle est également le lieu de formations plus ouvertes (licence et master de musicologie, licence professionnelle) où l'enjeu majeur devient la définition et la formalisation du projet des étudiants dans lequel l'enseignement de la direction de chœur, comme les autres disciplines, doit pouvoir trouver une signification et une place.

Sur le terrain de l'école primaire, il semble que l'éducation musicale (incluant le chant choral) soit loin d'occuper la place qui lui est donnée par les textes et les programmes officiels. La volonté et l'aptitude des enseignants à s'engager dans cette matière tiennent davantage au parcours personnel que les uns et les autres ont eu ou pas, qu'à la formation initiale reçue à l'Université et à l'IUFM.

On pourra aussi bien trouver un instituteur qui ne pratique jamais ou presque le chant avec ses élèves, et qui n'a pour formation musicale que celle reçue au collège, puis la vingtaine d'heures suivies à l'IUFM, comme on pourra trouver un chef de chœur formé et actif par ailleurs dans le secteur associatif par exemple (il fut un temps où l'instituteur était très souvent également le chef de la chorale du village...).

Certes, dans le cadre de l'enseignement général, **le chef de chœur est avant tout enseignant**. Pour le primaire, avant d'être chef de chœur, l'instituteur enseigne la musique au sein des matières générales. De la même façon, dans le secondaire, le professeur d'éducation musicale et de chant choral doit assurer une éducation musicale globale au sein de laquelle s'intègre la pratique chorale.

Cependant, il conviendrait de s'interroger sur la place de l'éducation artistique (et du chant choral en particulier) dans l'éducation d'un enfant puis d'un adolescent : le chant choral est-il comme discipline artistique à part entière, une simple activité collective, ou un outil d'acquisition au service d'autres disciplines ? Sans doute tout cela à la fois : tout le monde s'accorde effectivement pour noter des effets positifs de son utilisation sur l'amélioration de la maîtrise de la langue, sur le comportement général des élèves (autonomie, concentration, implication, écoute mutuelle...), mais qu'en est-il parfois de la qualité de la démarche artistique et de l'exigence musicale ?

Pour les enseignants du primaire, la musique (dont le chant choral) apparaît très souvent comme quelque chose de très technique, souvent inaccessible ou pour laquelle il faut avoir une certaine sensibilité. Au vu du volume horaire limité d'enseignement de la direction de chœur, les élèves-enseignants auront tendance à préférer l'acquisition de recettes, de « ficelles » afin d'éviter les pièges et de pouvoir être en fonction de diriger un groupe d'enfants chantant dès leur première prise de poste. L'acquisition du sens artistique, la construction de répertoire peuvent-ils être suffisamment abordées avec une telle contrainte ? Cette « fonction » dans la « fonction » peut, pour certains, créer des situations d'instabilité. Ne disposant pas d'une formation suffisamment solide dans le domaine musical, l'enseignant peut se sentir défait de son statut de professeur, dans des situations qui le sortent du cadre habituel et qui peuvent toucher à des questions intimes, par exemple quand il est amené à

donner un exemple vocal sans maîtriser lui-même sa voix. La formation musicale et vocale insuffisante ne leur donne pas les moyens de se révéler par rapport au chant.

Ceci pose la problématique du **savoir « faire faire » sans savoir forcément faire soi-même**. A défaut de pouvoir donner l'exemple soi-même, l'enseignant peut avoir recours à un support audio. Il devra ainsi développer plus fortement que dans d'autres environnements une compétence de réactivité et de recherche de solutions innovantes dans l'apprentissage. Car si de nombreux enseignants se sentent démunis face à cet exercice de direction de chœur, ils peuvent s'appuyer pourtant, en tant qu'enseignant, sur des **compétences pédagogiques et d'animation**, inhérentes à leur fonction et qui constituent une part importante de celles d'un chef de chœur (terme toujours pris au sens large comme tout au long de cette étude).

Par ailleurs, à l'école primaire comme au collège, les élèves forment un **groupe chantant hétérogène et surtout éphémère** se reconstituant chaque année de manière différente. Cela constitue pour l'enseignant une contrainte importante en terme d'élaboration d'une progression pédagogique et rend encore plus nécessaire dans cette sphère la capacité de réactivité et de diagnostic.

Depuis quelques années, et en particulier depuis l'apparition des musiciens intervenants « dumistes » ou artistes intervenants, les classes d'enseignement général se sont ouvertes à des intervenants pratiquant un art. Dès lors, bien qu'adulte « référent » dans sa classe, l'instituteur ou le professeur travaille de conserve avec une tierce personne. Son rôle est plus complexe : il dispense l'enseignement et il participe à la coordination d'une équipe. On aboutit à un enseignement partagé. Les dumistes ont des compétences, les enseignants en ont d'autres et ils en partagent un certain nombre.

Bien que non rattachés à l'Education nationale, cela nous amène à parler du rôle particulier des dumistes et des CFMI dans la formation à la direction de chœur. Ces encadrants peuvent partager certaines problématiques avec les enseignants.

Sphère Enseignement général : CFMI

Adossés au département de musicologie (ou arts) d'une université, les CFMI sont cofinancés et cogérés par le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Culture. Ils ont pour objectif, au delà de la formation délivrée, d'offrir une véritable insertion professionnelle aux étudiants.

Les "dumistes" sont les principaux agents de mise en œuvre de la politique souhaitée par les deux ministères en partenariat de plus en plus important avec les collectivités territoriales visant à « *constituer une véritable complémentarité entre les écoles élémentaires et écoles de musique dans le souci de démocratiser la formation musicale (...) en incitant davantage les établissements scolaires à travailler en réseau et à contractualiser sur objectifs avec les collectivités territoriales et les structures culturelles pour organiser durablement la rencontre des élèves et des enseignants avec les arts et la culture* ». ²

Ce positionnement Recherche / Enseignement / Art donne aux CFMI une compétence particulière dans la réflexion sur les questions de coopération entre sphères, et les place en pointe aux côtés des universités sur la recherche en didactique musicale.

Depuis vingt ans maintenant, ils ont pu expérimenter et concevoir des formes d'emploi nouveau au sein des collectivités territoriales ou des structures culturelles, qui mettent en avant le travail en partenariat, le partage de compétences, la prise en compte des données locales. Compétences réclamées dans les emplois de demain, toutes sphères confondues.

Les CFMI ont conçu un référentiel général de compétences rappelant que le musicien intervenant « *participe à la conception et à la réalisation de projets partenariaux visant au développement de l'éducation artistique de l'enfant en temps scolaire et hors temps scolaire. Il intervient à long terme dans l'accompagnement d'un projet éducatif et inscrit son action dans le cadre d'une politique culturelle locale* ».

Les formations sont ainsi conçues dans une perspective de polyvalence et d'ouverture.

La direction de chœur est généralement enseignée sous forme de module, ou partie de module des pratiques vocales par exemple. On dénombre des volumes d'enseignement variables (131 heures à Lille ; 200 heures regroupant formation vocale et direction à Lyon).

Concernant la direction de chœur, on peut relever les problématiques suivantes, souvent partagées avec les enseignants :

- le chant choral, ne représente qu'un des éléments d'un métier plus large ;
- le dumiste est souvent en situation de codiriger un projet, un chœur d'enfants ;
- les dumistes sont au départ de leurs études plus souvent instrumentistes que chanteurs et découvrent souvent leur voix au cours de cette formation ;

² Education nationale, Circulaire n°98 153 du 22 juillet 1998

- l'enseignement de la direction au sein des CFMI intègre plus largement les questions de la création, de l'improvisation, de l'apprentissage de la chanson.

Sphère Enseignement spécialisé : CNR et ENM

L'enseignement de la direction de chœur n'a investi les CNR et ENM que progressivement au cours des trente dernières années. La première classe de direction a certes été ouverte en 1975 à Bordeaux, mais la plupart des classes (13 sur 23 ayant répondu à notre enquête) ont été ouvertes entre 1993 et 1999. Nous avons dénombré à ce jour 39 classes de direction de chœur au sein des CNR/ENM qui accueillait en 2005 environ 400 élèves tous cycles confondus.

Le développement marquant ces dernières années des pratiques vocales collectives, des classes d'enseignement de la direction de chœur, l'évolution récente des cycles et des diplômes permettent aujourd'hui à un jeune musicien de faire le choix d'être chef de chœur dès son apprentissage, dans le cadre d'un cursus. Cet élément constitue un fait marquant car, il y a encore peu de temps, les formations initiales en direction de chœur n'existaient pas, l'essentiel des formations proposées par les fédérations chorales puis par les Centres d'Art Polyphonique s'adressaient à des chefs de chœur en exercice ou se lançant dans la fonction en même temps qu'ils se formaient.

Il demeure néanmoins que cette discipline reste fragile : elle trouve encore difficilement sa place au sein de l'établissement. A titre d'exemple le rattachement de la classe de direction de chœur à un département n'est pas systématique et varie d'un établissement à un autre (en 2005, sur 24 classes ayant répondu à notre questionnaire, 5 classes n'étaient rattachées à aucun département). Cette discipline semble éprouver les mêmes difficultés de légitimité qu'avait connues, et que peut encore connaître, le chant choral au sein des établissements.

Nous avons pu isoler un certain nombre de problématiques spécifiques en nous appuyant sur de nombreuses sources :

- journées professionnelles dédiées aux enseignants de direction de chœur les 11 et 12 novembre 2004 puis le 29 juin 2006 ;
- enquête par questionnaire sur les candidats au DE direction des ensembles vocaux ;
- enquête par questionnaire auprès des classes de direction de chœur en CNR / ENM ;
- élaboration d'une méthode de réalisation de référentiels de compétences en direction de chœur ;
- coordination en région avec les professeurs en direction de chœur sur les textes officiels de mise en œuvre des CEPI et DNOP.

Nous avons déjà fait état de la diversité des formes que pouvait prendre l'enseignement de la direction de chœur sur l'ensemble des sphères étudiées. Au sein même de la sphère enseignement spécialisé, on peut observer cette même hétérogénéité. Les volumes d'enseignement, les modalités d'admission, les contenus des cursus, l'organisation des enseignements, les terminologies mêmes diffèrent d'un établissement à un autre. (cf. p.52 à 116 de l'étude « L'enseignement de la direction de chœur en CNR / ENM » 2005).

Diversité des publics

Il y a une grande diversité des publics (public visé comme public touché). Les CNR / ENM visent très rarement un public exclusif. Ainsi parmi les publics touchés, en dehors des chefs de chœurs en exercice ou en formation initiale, des étudiants en musicologie ou d'autres disciplines musicales, on voit apparaître occasionnellement ou souvent les chanteurs et choristes, des personnes en reconversion professionnelle, des élèves issus de classes maïtrisiennes.

La très grande majorité des établissements répondent clairement à une demande locale.

L'hétérogénéité des demandes et des attentes, la multiplicité des publics et certainement des objectifs suivis par chacun d'entre eux, les différences de niveaux, posent de manière cruciale à la fois la question de **l'évaluation de cette demande**, de la capacité des CRR / CRD à y répondre en totalité et donc éventuellement de l'existence d'autres lieux de formation.

Une évaluation plus juste des demandes devient primordiale, ainsi que la recherche des moyens pour amener plus régulièrement et plus tôt des élèves potentiels à cette discipline (par une initiation prévue beaucoup plus tôt dans l'enseignement musical par exemple, par une information ou une découverte de discipline artistique...).

Une nécessaire initiation à la direction de chœur

L'état des lieux national des pratiques chorales montre que la vocation des chefs de chœur est en grande majorité née d'une pratique de choriste à l'âge enfant ou adolescent ; le rôle que peuvent jouer les chefs de chœur ou directeurs de maîtrises, ainsi que les professeurs de chant choral en écoles de musique est donc important. En dehors de quelques initiations à la direction de chœur (par exemple dans la maîtrise de Radio France ou la maîtrise de la Loire), la sensibilisation et l'initiation à la direction de chœur sont très peu mises en avant.

Une réflexion plus approfondie **sur l'ensemble** des compétences à aborder dans la formation d'un chef de chœur permettrait sans doute de ne plus considérer qu'elle peut seulement commencer après avoir terminé ses études de solfège, d'analyse et d'écriture.

Des parcours de formation longs et discontinus

La moyenne d'âge est actuellement plus élevée dans ces classes que dans d'autres. Certes, nous avons déjà souligné l'importance de la prise en compte des notions de temps et de maturation dans cette discipline. Cependant, la plupart des classes en CNR / ENM exigent, pour y être admis, un niveau de fin de 3^e cycle en formation musicale, analyse... puis organisent généralement leur cursus à nouveau sur 3 cycles (initiation, développement, supérieur). On comprend dès lors de quelle motivation les élèves doivent faire preuve pour aller jusqu'au bout.

La moyenne d'âge des candidats au dernier DE de direction d'ensembles vocaux est de 37 ans, largement plus élevée que dans toutes les autres disciplines. On constate également que 13 candidats seulement sur 103 répondants ont un DEM de direction d'ensembles vocaux.

Les raisons en sont sans doute multiples : découverte tardive de cette discipline, accès difficile à des formations initiales ou continues, souhait d'élargir en cours de parcours professionnel son champ d'exercice, voire de se reconverter...

La nécessité de (re)penser d'une manière cohérente les cursus proposés par les CRR / CRD

L'absence de cadre préalable à la mise en place des classes de direction chorale a permis une très grande liberté d'imagination, de recherche tant sur les plans des cursus, des contenus que des démarches pédagogiques. Mais force est de constater que l'hétérogénéité des dispositifs mis en place par les uns et les autres, les grandes différences de niveau entre les mêmes diplômes délivrés par des établissements différents portent au final préjudice à une bonne articulation des parcours de formation possibles.

La quasi-totalité des professeurs de direction chorale souhaitent qu'un travail commun conduise à une plus grande cohérence et lisibilité, sans toutefois perdre cette part de créativité qui a fait la richesse de la mise en place de cet enseignement.

La mise en place des CEPI et du DNOP sera certainement un levier essentiel dans cette évolution. Encore faut-il que ce diplôme soit bien positionné au sein du parcours de formation possible pour l'étudiant qui se destine aux métiers de la direction chorale.

La mention dans l'arrêté définissant les objectifs et la structure du CEPI de direction d'ensemble, que ce cycle « *peut s'adresser exceptionnellement à des débutants en direction* » n'est pas sans poser des questions aux enseignants concernés...

Plusieurs pistes de réflexion pour les mois à venir :

- Quel(s) cursus ou parcours de formation un CRD / CRR doit-il pouvoir offrir ?
- L'organisation en trois cycles des pratiques instrumentales est-elle le seul modèle de cursus pour la direction de chœur ?
- Comment articuler cursus et parcours de formation permettant de prendre en compte la diversité des publics et de leurs attentes ?
- Qu'est-ce qu'un CFEM de direction de chœur ?
- Comment CFEM et DNOP se positionneront dans l'échelle de qualification des chefs de chœur encadrant les chœurs amateurs (quel que soit l'âge des chanteurs), en particulier en regard du processus croissant de professionnalisation (= rémunération) des chefs de chœur ?

La nécessité de (re)penser d'une manière cohérente l'articulation entre DNOP et les différents diplômes de l'enseignement supérieur ainsi que l'articulation entre ces diplômes supérieurs.

Il nous faut bien reconnaître que jusqu'à aujourd'hui, les articulations CNR / CNSM, CNR / CEFEDM, DEM / DE ont fonctionné de manière plutôt aléatoire en ce qui concerne la direction de chœur. La lente évolution du chant choral et du chant au sein des établissements spécialisés, les études trop longues, des DEM faisant office dans certains conservatoires parisiens de diplômes supérieurs (ne serait-ce qu'à cause du nombre de places restreint au CNSM de Lyon) et la diversité des parcours des uns et des autres (qui peut, par ailleurs, être une richesse) y ont contribué.

Quelques indices :

- Très peu d'étudiants du CNSM y sont entrés à l'issue d'un DEM de direction de chœur complètement validé.
- Le cas d'un chef de chœur ayant réussi le DE alors qu'il n'avait pas terminé son cursus de 3^e cycle spécialisé n'est pas rare.
- Les conditions d'accès au DE sur examen étant beaucoup plus souples que celles permettant l'accès aux CEFEDM (ce qui est par ailleurs paradoxal puisque le DE dans un CEFEDM est délivré à l'issue d'une formation approfondie de deux années, et non pas sur quelques épreuves ponctuelles...), cela a pour conséquence que très

peu d'étudiants se dirigent vers les CEFEDM. La bascule voulue par le ministère de la Culture (une majorité d'enseignants diplômés par les CEFEDM, plutôt que par l'examen organisé par le ministère de la Culture, ce qui est une bonne chose) ne s'est pas effectuée pour la direction de chœur.

- Il n'est pas rare non plus que des chefs de chœurs dont les compétences sont reconnues sur un plan professionnel ne réussissent pas à valider ces compétences par l'un des diplômes existants.
- Concernant l'articulation entre les CNR / ENM et CEFEDM, si les partenariats existent, on peut être surpris par le faible nombre d'inscrits en préparation du DE en direction d'ensemble au sein des CEFEDM concernant la direction d'ensemble vocal (9 candidats au DE, sur 103 ayant répondu, ont suivi une préparation en CEFEDM, parmi eux, 3 l'ont réussi). La raison principale avancée par les candidats de cette désaffection tient à la surcharge de travail, puis à l'éloignement, et enfin à une mauvaise information. Tous les CEFEDM ne proposent pas cette formation, certains, même, répondent aux postulants que cela n'existe pas !

La mise en place des CEPI / DNOP et la création de pôles supérieurs régionaux et du diplôme supérieur de musicien devront apporter une solution à ces questions pour la direction de chœur.

Pour y réussir, et au moment où le nombre de places en formation préprofessionnelle et professionnelle sera très vraisemblablement fonction de l'estimation des débouchés potentiels, il conviendra tout d'abord d'avoir une réflexion approfondie sur ce que sont et ce que seront les métiers de la direction de chœur et donc les débouchés professionnels.

Capacité à travailler de manière transversale au sein de l'établissement

Le chef de chœur ou le professeur de chant choral doivent pouvoir être, dans certains cas, pédagogues de FM ou de chant, et pouvoir utiliser un clavier. Ils doivent avoir été formés à cela.

Dès lors, le caractère pluridisciplinaire de l'enseignement de la direction de chœur mérite que l'on s'interroge sur la capacité de travailler de manière transversale au sein des CNR / ENM ainsi que sur la capacité des professeurs de direction de chœur à pouvoir travailler en équipe.

Le CEPI de direction d'ensembles va dans le sens d'un décloisonnement et d'un rapprochement avec les instrumentistes et la direction d'orchestre, faisant évoluer la fonction d'enseignant en direction de chœur vers plus d'ouverture.

Un enseignement de spécialisation ou d'ouverture et de polyvalence ?

On constate entre 1999 et 2005 que davantage (7 classes sur 24 ayant répondu contre 4 en 1999) de CNR / ENM portent leur enseignement principalement sur des chœurs d'adultes. Ainsi certaines spécificités peuvent apparaître. Cette « **spécialisation** » n'introduirait-elle pas la remise en cause de l'objectif conduisant le futur chef de chœur à pouvoir s'adapter à la variété des chœurs et des choristes, de leur niveau, du type de formation ?

Beaucoup de classes de direction chorale se heurtent également à la difficile question de « l'instrument d'application ». Il est souvent constitué uniquement des autres étudiants de la classe. Peu de classes mettent les étudiants au contact de chœurs d'enfants, d'adolescents ou d'amateurs. Là encore, une telle situation ne remet-elle pas en cause l'objectif visant à permettre au futur chef de chœur de pouvoir s'adapter à la variété des chœurs et des choristes et en particulier du milieu amateur ?

Ecriture pour chœur

Longtemps complètement ignorée dans les classes de composition, l'écriture pour chœur est encore peu répandue. Cela remet au centre de cette question le rôle du chef de chœur qui pourrait être encouragé à composer ou à arranger lui-même plus librement (cf. colloque de Saintes « *Ecriture pour chœurs d'enfants : le chef de chœur – compositeur* » en novembre 2004).

D'autre part, la composition n'est que rarement adaptée aux « chorales de base » et souvent très savante. Il faudrait en tout état de cause favoriser les croisements entre les compositeurs et les chefs de chœur en formation afin, d'une part, d'amener les compositeurs à mieux maîtriser la matière sonore du chœur, à mieux connaître ses possibilités, et pour les chefs en formation à se confronter plus souvent à des styles d'écriture contemporains.

La formation des enseignants de direction de chœur

On peut comprendre que la question de la formation de formateurs ne se soit pas posée avant aujourd'hui. Nous sortons juste d'une période « pionnière » commencée dans les années 1980. Il fallait alors lancer les choses, expérimenter et accumuler de l'expérience. Aujourd'hui, nous disposons de suffisamment de recul et de matière pour se demander comment devenir enseignant de direction de chœur ?

Aucun DE ou CA ne vient pour l'instant spécifiquement reconnaître les capacités à enseigner la direction de chœur. Avant d'instaurer un CA spécifique ou d'inclure cette validation au CA

de professeur chargé des ensembles vocaux existant, peut-être faut-il d'abord se poser la question des compétences nécessaires pour ce métier et si de telles compétences sont évaluables dans le cadre dans lequel est habituellement délivré ce diplôme. D'autres formes de validation de compétences sont sans doute possibles et préférables.

Sphère Amateur :

La fusion nationale des états des lieux des pratiques chorales (voir référence de ce document en Annexe 5.3) montre que la pratique chorale est aujourd'hui une pratique artistique de masse, avec en France plus de 10 000 chœurs et 8 500 chefs de chœur. Si l'on y constate des caractéristiques communes (non rémunération des choristes ; profil du chef de chœur évoluant vers une féminisation, qualification, rémunération, et un rajeunissement...), le panorama des chœurs amateurs reste très vaste et propose des environnements très variables et de plus en plus diversifiés (en fonction des répertoires, des modes de fonctionnement, du type de choristes, des caractéristiques de leur chef...).

Par ailleurs, de nombreux chœurs amateurs se créent maintenant, dans des secteurs et des lieux de pratique moins traditionnels (milieu carcéral, social, hospitalier, de handicap, de l'entreprise...).

Nous proposons ici de visiter certaines de ces particularités, sous trois angles différents : celui des fédérations amateurs, des Missions Voix en Région, et du secteur large Education populaire, social, socioculturel, handicap...

Sphère Amateur : les Fédérations, (A Cœur Joie, la Confédération Musicale de France, les Pueri Cantores...) et les chorales associatives

L'environnement des chœurs amateurs, en particulier ceux affiliés à des fédérations, se caractérise par un esprit associatif fort, où l'« amateurisme » est revendiqué, et où chacun doit pouvoir trouver sa place, quel que soit son niveau d'expérience. Si les grandes fédérations ont conservé et affirment toujours leurs valeurs humanistes, elles ont su depuis plusieurs années évoluer, s'ouvrir et intégrer la diversification des pratiques, des répertoires et des formes de spectacles qui caractérisent l'évolution des chœurs amateurs ces vingt dernières années.

Ces chœurs sont confrontés à une pénurie de chefs de chœur (et le seront de plus en plus dans les prochaines années qui verront s'effectuer un passage de relais important) et

doivent à la fois recruter de jeunes chefs venus de sphères extérieures, susciter des vocations en son sein et former ces nouveaux cadres. Un certain nombre de responsables associatifs notent qu'il est parfois difficile de trouver des chefs de chœurs bien formés (issus en particulier des classes de direction en conservatoire) et qui gardent le goût de s'adresser à un public amateur.

Ces responsables doivent concilier la continuité des valeurs fondatrices du chœur associatif, et la professionnalisation des chefs, conséquence des efforts de structuration, de formation, de conseil. L'ouverture faite à des chefs extérieurs ne venant pas du « sérail » peut constituer un risque pour l'identité de l'association ou de la fédération, mais aussi permettre un grand appel d'air et un renouvellement des méthodes.

Les chefs de chœur issus de ses rangs ou qui ne sont pas passés par une école de musique ont souvent des difficultés à identifier objectivement leurs besoins de formation et leur niveau par rapport à une offre de formation. Dès lors, ils ont du mal à se situer par rapport à une formation proposée. De plus, ils ont aussi du mal à franchir les portes de l'école de musique pour y suivre un parcours plus structuré et dans la durée, même si l'accueil des chefs amateurs en exercice fait partie des objectifs de la classe : manque d'informations ? Image liée à « l'institution » école de musique ? Manque de confiance ? Propositions de formation pas toujours adaptées même si l'intention de les accueillir existe ?... Il y a, là aussi, un travail d'échanges, de réflexions à mener entre les responsables des différentes « sphères ».

Pour répondre à ce problème, les fédérations (ACJ par exemple) imaginent des formes particulières : mise en place d'intermédiaires conseils pour guider les chefs au plan musical et pédagogique, assistantat pour impliquer et accompagner les chefs de chœur.

Elles s'appuient aussi sur des commissions ou groupes de réflexion autour de la formation (comme la commission formation de la fédération ACJ qui est aussi ouverte à des professionnels extérieurs au mouvement). Elles réfléchissent à des référentiels de compétences sur lesquels appuyer leurs propositions de formation. Elles apportent une aide financière à leurs chefs de chœur qui veulent se former (crédit-formation de la fédération ACJ).

De nombreux responsables associatifs sont également en questionnement sur l'évolution vers la professionnalisation des chefs de chœur. Cette tendance est confirmée par la fusion de l'état des lieux des pratiques chorales : d'une manière un peu schématique mais proche de la réalité, plus un chef de chœur est récent dans la fonction, plus il / elle est jeune, de sexe féminin, plus il / elle a une profession en relation avec la musique, plus souvent il / elle

a pu bénéficier d'une formation initiale à la direction de chœur même limitée et plus souvent il / elle est rémunéré(e) et / ou défrayé(e).

De plus en plus nombreux sont les présidents de chorales qui, au vu de cette évolution, se posent la question des critères qui permettraient de déterminer qui peut se prétendre professionnel de la direction chorale, des qualifications permettant de le valider et des échelles de rémunération possibles.

Sphère Amateur : le rôle des Missions Voix en Région

La création des Centres régionaux d'Art Polyphonique (CAP) a marqué, dans les années 1980, une étape importante dans l'évolution du chant choral en France et de la formation des chefs en particulier. L'absence de classes de direction de chœur dans les conservatoires a fait jouer à l'époque un rôle moteur et déterminant aux CAP.

Les premiers centres avaient alors pour priorité de proposer aux chefs de chœurs des formations ponctuelles (stages ou week-end) ou réguliers (ateliers). Il s'agissait alors essentiellement – mais pas exclusivement – d'améliorer la formation de chefs de chœur déjà en exercice. Il était alors encore peu fréquent qu'un(e) jeune musicien(ne) puisse entrevoir la direction de chœur comme une activité « d'avenir » pour lui (elle).

Les CAP ont alors travaillé à l'élaboration de cursus de formation à la direction de chœur, mais sans réelle concertation nationale sur les contenus de tels cursus. On peut aussi noter que, à l'exception de la classe du CSNM de Lyon, la défaillance dans ce domaine de l'enseignement supérieur a conduit quelques CAP, et en particulier celui d'Ile-de-France, à développer des formations « lourdes » (préparation au CA, par exemple).

Quasiment seules alors avec les fédérations et quelques rares conservatoires (Bordeaux par exemple) à proposer des formations en direction de chœur, les CAP (devenues génériquement Missions Voix en Région en 2000) ont été des lieux où ont pu être expérimentés de nouveaux apprentissages, de nouvelles méthodes. Assez souvent ces initiatives ont été reprises ou pérennisées par les partenaires (par exemple la création d'une classe de direction en CNR ou une UV en université, un plan départemental par une Association départementale...).

Aujourd'hui, les MVR sont de moins en moins investies sur les formations initiales et plus du tout sur les formations lourdes. Si elles ne sont plus le lieu de réflexion et d'expérimentation sur les contenus et les cursus, elles gardent cette capacité d'adaptation au tissu local et d'invention, en particulier concernant la forme des interventions (atelier, parcours, visite-conseil, parcours de formation, partenariat, dispositifs « clef en main », parcours

individualisés, projets musicaux...). Ce sont elles qui, aujourd'hui, au-delà de la simple offre de formation, tissent à l'échelon régional et local des actions faisant appel au partenariat (avec les ADDM ou l'Education nationale, par exemple) aux synergies, à la circulation des idées, des méthodes, des personnes...

Très en prise avec le tissu local, elles semblent être les mieux placées pour évaluer finement la demande de formation, et jouer pleinement leur rôle de coordination et d'orientation entre **la demande et l'offre**.

L'enquête sur l'enseignement de la direction de chœur menée en 2005 par un questionnaire envoyé aux MVR fait apparaître plusieurs points marquants :

- Ne jouant plus de rôle moteur dans la formation initiale à la direction de chœur, les MVR ont modifié leur positionnement qui les mène à se substituer ou à palier les manques d'autres réseaux.
- Elles interviennent alors plutôt en complément des offres existantes. Pour l'illustrer, on remarquera par exemple, que le contenu des formations abordé au sein des MVR, diffère de celui pratiqué au sein des écoles de musique : élargissement des répertoires, travail autour de la création, approches pluri-disciplinaires...
- Elles gardent néanmoins un rôle très important dans le domaine de la formation continue professionnelle, de plus en plus en partenariat avec les institutions ou organismes spécialisés, souvent à l'origine d'offres de formation en direction chorale malheureusement pas assez nombreuses au regard des attentes et des besoins (partenariats avec les IUFM, le SCEREN / CNDP, le CNFPT ...)
- Un certain nombre de MVR notent aussi depuis quelques années une certaine désaffection des stagiaires pour les formes classiques de formation (stages, ateliers, forme « boîte à outils »...) : difficulté des chefs de chœur à s'évaluer et à définir leur niveau de compétences ? Surenchère dans les offres de formation ? Contraintes familiales ou professionnelles ou autres induisant un manque de disponibilité ? Coût financier trop important ?

Sphère Amateur : Education populaire, secteurs social, de la santé, du handicap

Les mouvements d'éducation populaire, (centres Léo-Lagrange, centres musicaux ruraux, MJC...) ont eu une place prépondérante dans l'immédiat après guerre dans le renouveau des pratiques chorales et de la formation des animateurs.

C'est d'ailleurs le ministère de la Jeunesse et des Sports (bien avant le ministère de la Culture ou celui de l'Éducation nationale...) qui a mis en place les premiers instructeurs professionnels spécialisés en direction chorale à partir du début des années 1960 : les Conseillers techniques et pédagogiques (CTP).

Pourtant, la transmission de ce travail et en général du soutien à l'activité chorale n'a pas eu lieu au sein de cette « sphère ». La prise en compte des pratiques chorales par l'Éducation nationale puis par le ministère de la Culture qui a suscité le développement du chant choral dans les écoles ou les écoles de musique (ou peut-être cette prise en compte en était-elle la conséquence ?) a provoqué une prise de distance entre pratique chorale et les organisations liées à l'éducation populaire. En ce sens, les rapports du chant choral avec l'éducation populaire ont été différents de ceux entretenus par le théâtre, par exemple, encore aujourd'hui beaucoup plus intégré à ce qu'on appelle l'éducation populaire.

Observons cependant, que le plus grand nombre des directeurs / responsables des nouveaux Centres d'art polyphoniques, voulus et financés par le ministère de la Culture en appui sur les régions et récemment créés, ont été les CTP chant choral de Jeunesse et Sports "reconvertis".

Sur la qualification des personnels, il y a aussi une évolution importante : priorité a été donnée à la formation d'animateurs généralistes, polyvalents plutôt que spécialisés.

Les vingt dernières années sont aussi marquées par un fort développement des pratiques culturelles et artistiques dans des secteurs dont la première raison d'être n'est pas l'activité artistique : crèches, halte-garderies, milieu hospitalier (service de pédiatrie ou de gériatrie), maisons de retraites, centre d'accueil pour personnes handicapées, centres d'insertion sociale... Les pratiques vocales, individuelles mais aussi collectives tiennent une grande place dans ces activités, la voix restant l'instrument d'accès le plus aisé à une pratique musicale. Peut-être davantage activités occupationnelles au départ, elles cherchent aujourd'hui de plus en plus à mettre en œuvre de véritables démarches artistiques faisant appel à des compétences de plus en plus complexes.

Dans ce contexte, la question récurrente dans tous les milieux concernés est la suivante :

Faut-il faire le choix de former des musiciens à intervenir dans des milieux spécifiques nécessitant des connaissances médicales, sociologiques, psychologiques... (en milieu hospitalier, carcéral, handicap) ; ou bien, de former des professionnels de ces milieux (professionnels des domaines sociaux, hospitaliers, de l'animation...) au chant choral et à la direction de chœur ; ou bien, de former au travail en équipe les deux types de personnel ?

L'expérience des années écoulées et des projets menés amène à dire, aujourd'hui, et tout le monde s'accorde là-dessus, que l'idéal est de mener les trois démarches simultanément et

de constituer des équipes au sein desquelles chacun, tout en gardant sa spécialité et sa spécificité, connaît suffisamment le domaine de l'autre et les compétences nécessaires au travail en équipe.

Il y a donc dans tous ces secteurs un gisement d'emploi permettant à des professionnels du chant choral souhaitant se former et s'y investir de trouver des débouchés principaux ou complémentaires. Quelle sensibilisation ? Quelles formations mettre en place, comment les structures de formation existantes peuvent-elles intégrer ces nouvelles données ? La création au CFMI de Sélestat d'un Diplôme universitaire de musicien intervenant en milieu de la santé est un exemple).

Notons que cette question de la formation concerne tout autant les bénévoles qui voudraient s'investir dans ce domaine, la bonne volonté, indispensable par ailleurs - y compris pour les professionnels - ne pouvant suffire au vu de la complexité des situations dans lesquelles se déroulent les interventions.

Sphère culturelle

Lieu historique d'apprentissage de la musique et plus particulièrement du chant choral et de la direction de chœur, la sphère culturelle souhaite aujourd'hui renouer avec cette vocation patrimoniale et reconquérir une forme de formation à la musique, qui était traditionnellement assurée par l'église. Le développement récent des maîtrises religieuses en est un des éléments.

En matière de direction de chœur, l'Institut catholique de Paris, au sein de l'Institut de musique liturgique, était à Paris, dans les années 1970, le seul établissement qui dispensait un enseignement régulier de la direction de chœur. Cet enseignement, sous forme de cours « de direction » hebdomadaires, était confié à Stéphane Caillat.

Aujourd'hui, par la voix du Centre national de pastorale liturgique, elle souhaite mieux encadrer la pratique du chant au sein de la liturgie et prépare une charte pour les chanteurs liturgiques et les chefs de chœur.

Ces textes évoquent les questions de formation continue des chefs, tant sur le plan liturgique que musical. Ils précisent les devoirs du chef (son assiduité, les relations humaines avec les chanteurs, l'encouragement des vocations et la formation de nouveaux chefs parmi les choristes...). Ils évoquent aussi une nécessaire organisation des rapports entre le groupe de chant (la chorale) et l'assemblée faite de personnes diverses.

Nous avons relevé quelques problématiques spécifiques à cette sphère :

Au-delà de la direction d'un chœur de la paroisse, d'une église, ou d'une cathédrale, le chef de chœur est également chargé d'animer un lieu et de servir un culte en le « musicalisant ». Il y a un grand nombre et une grande diversité de chœurs dans les paroisses et lieux de culte, des grandes chorales des grands centres religieux et des maîtrises renommées jusqu'à ces quelques personnes qui se regroupent autour d'un orgue ou d'un harmonium et qui ont une fonction très particulière dans la liturgie.

Les chefs de ces chœurs liturgiques sont d'origine et de niveaux très divers. Une part prépondérante de l'effort des différentes institutions religieuses en charge de ces questions de formation musicale, consiste à encourager les vocations auprès des choristes en leur proposant des formations adaptées et accessibles, et à s'adresser aux chefs de chœurs « de base » ainsi qu'aux chantres animateurs de l'assemblée.

La difficulté consiste à donner les moyens à ces personnes, y compris avec un niveau musical « faible », pour faire de la musique, pour donner de l'expression et un sens musical.

Il y a très peu de demande de formation émanant des chefs de chorales paroissiales et très peu de sollicitations de ceux qui les emploient ou les encadrent (les responsables des communautés paroissiales et les prêtres). Sans doute la place des éléments plus spécifiquement liés à la musique et à la direction chorale apparaît-elle comme secondaire par rapport aux fonctions premières de la musique liturgique : l'animation de la liturgie.

Cependant, quel que soit le niveau de ces chœurs, les responsables des organisations en charge de ces chœurs souhaitent apporter une réflexion de fond sur ce qu'est **la musique aujourd'hui dans la liturgie** et accordent une grande importance à la qualité des musiques proposées et de leur interprétation.

IV - Pistes d'action

➤ **Identifier de manière approfondie les "métiers de la direction de chœur"**

. analyser les débouchés actuels et l'évolution à venir des métiers faisant appel à la direction de chœur en totalité ou en partie

. **disposer de fiches métiers les plus explicites possible**

en poursuivant le travail "intra et inter sphères" pour réunir, comparer, approfondir les fiches métiers existantes, et compléter celles qui manqueraient

. **réaliser pour les principaux métiers/fonctions des référentiels de compétences précis.**

➤ **Stimuler et accompagner l'évolution des cursus et des contenus de formation**

. **construire des cursus et des référentiels de formation adaptés à l'évolution des métiers et des compétences**

en poursuivant l'élaboration de référentiels de compétences par sphère, et en maintenant un travail continu pour en surveiller les évolutions,

en passant les cursus et critères d'examen au filtre des référentiels de compétences,

en portant un regard panoramique sur les réflexions menées dans les autres sphères,

en s'appuyant sur des données sociologiques plus larges restituant les évolutions des environnements et des pratiques.

. **encourager l'écriture pour chœur**

à la fois en amenant les chefs de chœur à composer ou à arranger eux-mêmes plus librement et à se confronter plus souvent à des styles d'écriture contemporains, mais aussi en permettant aux compositeurs et aux élèves en classe de composition à mieux maîtriser la matière sonore du chœur, à mieux connaître ses possibilités.

➤ **Améliorer l'organisation des parcours :**

. développer les propositions d'initiation à la direction chorale...

en s'appuyant sur les écoles de musique enseignant le chant choral, sur les maîtrises, mais aussi sur les chorales scolaires ou cours d'éducation musicale s'appuyant sur la pratique vocale collective, pour proposer une initiation à la direction chorale afin de révéler des vocations, et d'orienter des élèves potentiels vers cette discipline.

. analyser le plus précisément possible les besoins et les demandes de formation...

en s'appuyant sur un travail coordonné avec les Missions Voix en région, les classes de direction chorale, l'éducation nationale les fédérations chorales.

. construire une meilleure coordination et complémentarité des parcours

en favorisant les rencontres régulières des structures et personnes impliquées dans la formation des chefs de chœur,

en explicitant les différents référentiels de formation à partir d'observations, de concepts et de vocabulaires partagés,

en améliorant la circulation de l'information entre les différentes sphères

➤ **améliorer la cohérence et l'adéquation des différents diplômes**

. accompagner la mise en place du CEPI et du DNOP de direction d'ensemble

en organisant un travail concerté des enseignants en direction de chœur à partir de concepts et d'outils partagés

. accompagner la mise en place et/ou l'évolution des diplômes professionnels

en sollicitant les ministères de la culture, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports pour intégrer les groupes de réflexion sur l'évolution des diplômes en leur sein (DE, CA, futur diplôme supérieur, CAPES...),

en veillant à ce que les diplômes prennent en compte plus étroitement les réalités de terrain et que les modalités et critères d'évaluation s'appuient sur des référentiels de compétences bien identifiés

. accompagner la mise en place de la VAE

en prenant en compte les travaux menés sur les compétences en direction de chœur dans les cadres des grilles d'évaluation de VAE pour les diplômes touchant à la direction de chœur,

. envisager la création d'un diplôme d'encadrement des pratiques chorales amateur

➤ **engager un processus de formation et de qualification des formateurs**

. ouvrir une réflexion commune sur la didactique de la direction de chœur

en s'appuyant sur des rencontres professionnelles "intra et inter sphères"

. observer et promouvoir des formes nouvelles d'enseignement

en favorisant la recherche pédagogique, les expérimentations, les rencontres en particulier au niveau international

. mettre en place des modules de formation

en s'appuyant sur un travail concerté des différentes structures concernées

. mettre en place une qualification des enseignants en direction de chœur

en identifiant les compétences nécessaires à cette/ces fonctions et en réfléchissant à des processus de qualification/certification les plus adaptés.

V – Annexes

5-1 Annexes générales

Chronologie de la mission d'étude (et ses éléments constitutifs)

Eléments extérieurs		Etudes complémentaires IFAC
Etude sur l'enseignement de la direction de chœur en CNR, cité de la Musique – Guillaume Deslandres	2000	
Réintroduction d'une épreuve de Direction de chœur au CAPES d'éducation musicale	2002	
	Juillet 2003	Lancement de l'étude, préfiguration du comité de pilotage
	Novembre 2003	Etude préliminaire de Nicolas Pommier
	Septembre 2004	Questionnaire envoyé aux responsables des départements de musicologie
	Octobre 2004 St Lô	Séminaire international. Découverte des études et réflexions menées dans différents pays sur les pratiques chorales et l'enseignement de la direction de chœur, sur la question du métier de chef de chœur, en partenariat avec la IFCM, le festival Polyfolia
	Novembre 2004 Paris	Rencontre professionnelle destinée aux professeurs de direction chorale dans les CNR / ENM
	Janvier 2005 Bordeaux	Enquête menée auprès du réseau des MVR sur l'enseignement de la direction de chœur
Référentiel compétences en direction de chœur ACJ Charte CNPL	Octobre 2005	Séminaire de Lyon sur les thèmes : des différents métiers et des compétences à mettre en regard de ces métiers, de la formation et de la qualification des chefs de chœur, de la formation des formateurs. C'était la première fois qu'était amené à participer à un travail commun l'ensemble des "sphères" concernées par cet enseignement : CNR / ENM,

		CNSMD, fédérations d'amateurs, CFMI, Eglise, éducation populaire, monde de la santé, Education nationale, Missions voix en région...
	Juin 2006	Journée professionnelle (professeurs de direction de chœur de l'enseignement spécialisé) : Restitution de l'enquête sur l'enseignement de la direction de chœur en CNR/ENM (évolution 2000-2005), et rencontre autour de la mise en place du futur DNOP.
Fusion de l'état des lieux des pratiques chorales (MVR)	Juillet 2006	Restitution de l'enquête menée auprès des candidats au DE de direction d'ensembles vocaux 2003. Sur la base d'un questionnaire envoyé à tous les candidats, cette étude menée en partenariat avec la DMDTS, a principalement pour objet de mieux connaître les profils, les parcours et les motivations des candidats, de vérifier l'adéquation de la formation et de l'examen avec le projet professionnel du candidat, de dégager les points forts et les points faibles des différentes préparations...
	Septembre 2006	Concertation des professeurs de direction de chœur pour l'évolution des textes relatifs à l'organisation du cycle d'enseignement professionnel initial et du diplôme national d'orientation professionnelle de musique
	Novembre 2006	Rencontres professionnelles (professeurs de direction de chœur de l'enseignement spécialisé) aménagement du territoire et décentralisation
Mise en place des CEPI et DNOP Mise en place du nouveau Schéma d'orientation pédagogique en enseignement spécialisé	Février à Juin 2007	Journées de formation professionnelle sur les métiers, les compétences, les qualifications en collaboration avec le CEPEC
	Novembre 2007 Paris – Cité de la musique	Restitution de l'étude sur l'enseignement de la direction de chœur

Rappel Historique : les étapes du développement de l'enseignement de la direction de chœur

1. Période de l'après-guerre (1950-1960)

La pratique du chant choral est essentiellement associative via les groupements de jeunesse, de scoutisme. La création de fédérations constitue un moteur du développement du chant choral en France. Apparition de formations sous forme de stages et de formation sur le « tas » (importance du mouvement d'éducation populaire et de personnalités emblématiques comme César Geoffray). Cet essor en termes de formation ne concerne pas du tout le réseau d'enseignement spécialisé.

2. Années 70

Création au sein de l'éducation nationale du CAPES de professeur d'éducation musicale et création des départements de musicologie.

3. Années 80

Prise de conscience par le ministère de la culture que le milieu associatif ne suffisait pas à répondre aux besoins de formation des acteurs. Il participe alors à la création des Centres d'Art Polyphoniques (les premiers : Paris et Bourgogne en 1979). Ces nouveaux outils sont parfois intégrés au sein d'associations régionales. L'objectif de la création des CAP était de pallier le déficit de formation dans ce milieu.

4. Année 1980

Création d'une classe sur l'enseignement à la direction de chœur au CNSMD de Lyon confiée à Bernard Tétu.

5. Année 1981

Création du Certificat d'Aptitude (CA) de professeur de chant choral, 1^{er} diplôme professionnel dans le domaine de la direction de chœur.

6. Année 1984

Création des CFMI (dimension vocale importante).

7. Année 1990

Création des CEFEDM qui pour certains d'entre eux (ils sont rares) forment au DE de direction d'ensembles vocaux (en deux ans).

Six établissements d'enseignement spécialisé (les CNR de Bordeaux, Marseille, Poitiers et Strasbourg, les ENM d'Aix-en-Provence et de Pau)

délivraient un enseignement en formation initiale à la direction d'ensemble vocal.

8. Année 1994

Création du Diplôme d'Etat (DE) de chant choral.

9. Année 2002

L'épreuve de chant choral est réintégrée aux épreuves du CAPES.

10 Année 2004

L'IFAC a recensé 32 établissements contrôlés par l'état dispensant une formation à la direction d'ensemble vocal.

11 Année 2006

Arrêtés prévoyant la mise en place des cycles CEPI et des DNOP de direction d'ensembles dans l'enseignement spécialisé.

Personnes consultées et remerciements

Gérard Blanchet, Fédération Académique des Chorales Scolaires
Elisabeth Bock, Académie de Nancy-Metz
Hélène Jarry, Mission Education Artistique de l'Action Culturelle
Marc Laugenie, Académie des Hauts-de-Seine
Vincent Maestracci, Ministère de l'Education Nationale
Nicolas Pommier, Académie de Versailles
Denis Rouger, Université Paris IV - La Sorbonne

Laurent Gardeux, CFMI Orsay
Jacqueline Brucker, CFMI Lille

Dan Lustgarden, DMDTS
Laurent Chassain, DMDTS

Roland Hayrabedian, CRR de Marseille
Bernard Jansens, CRD d'Agen
Patrice Baudry, CRR de Montpellier
Brigitte Rose, Pôle d'art vocal du Pays de Montbéliard
Laetitia Casabianca, CRR Bayonne côte Basque
Bernard Thomas, ENM de Vincennes
Marianne Guengard, CRR de Boulogne Billancourt
Jean-Michel Dieuaide, Mairie de Paris

Michel Piquemal, Chœur régional PACA
Bernard Têtu, Chœurs et solistes de Lyon ; CNSM
Rachid Safir, Ensemble Les jeunes solistes
Pierre Calmelet, Madrigal de paris ; ACJ

Bernard Benoit, ACJ
Michel Delamasure, ACJ
Thierry Thiébaud, ACJ
Robert Combaz, CMF
Joël Le Toullec, Handivoix
Gilles Huser, Fédération des chorales de l'Yonne
Blaise Plumettaz, Centre d'art polyphonique d'Auvergne
Alexandre Grandé, ARIAM
Evelyne Englebert, Mission Voix Franche Comté

Jean-Claude Richez, Pôle culture de l'INJEP
Serge Kerien, Service National de la Pastorale Sacramentelle
Pierre Barthez, Service musical sur SNPLS
Rémy Fombon, Institut de musique sacrée de Lyon

Remerciements particuliers à Jean-Claude Meyer, CEPEC

Éléments bibliographiques

AERTS Karel : *Témoignage d'une expérience chorale*, in *Analyse musicale*, n° 3, avril 1986.

AUBIGNY Benoît : *L'orchestre vocal a cappella dans la musique contemporaine*, *RIMF* n° 30, novembre 1989.

BEHRMANN Martin: *Chorleitung: I, Probentechnik* -Hänssler, Stuttgart, 1984 (en allemand)

BREWER Mike : *Créer et animer votre chorale*, Ed. Transatlantiques, Partis, 1998

BRIGUET Michel : *Faire de la musique. L'amateur actif et ses problèmes*, Ed. Ouvrières, Paris, 1960

BUSCH Brian R. : *Complete choral conductor (The): gesture and method*, MacMillan Inc, New-York, 1984 (en anglais), 275p

BUTAUX Arièle : *Un peuple en habit noir. L'Orchestre, des rites et des dieux*, Ed. Autrement, Paris, 1988

CAILLARD, Philippe. *La direction de chœur - I, généralités*. - Philippe Caillard, 1994 - 49p.

CAILLARD, Philippe. *La direction de chœur - II, intonation et rythmique, difficultés et solutions* - Caillard, 1994 - 49p. -

CAILLARD Philippe : *Regards sur le chant choral aujourd'hui*, in *Marsyas*, n° 13, mars 1990.

CAILLAT Stéphane : *Le geste de chef de chœur*, in *Analyse musicale* n°10, janvier 1888

CAO Pierre : *Technique de la direction chorale*, Ed. A Cœur Joie, Lyon, 1985, 31p

CHAILLEY Jacques : *La musique chorale*, in *Encyclopaedia Universalis*, vol. 4, p. 986-987.

CORNELOUP Marcel : *Guide pratique du chant choral*, Ed. Van de Velde, Paris, 1979, 127p

DAHL, Tone Bianca : *Körkonst :om sang, körarbete och kommunikation*, Bo Ejeby Förlag, Göteborg, 2002 (en suédois)

DESLANDRES Guillaume : *Le chant choral en France. Propositions pour un plan de développement*. 1997

DESLANDRES Guillaume : *L'enseignement de la direction de chœur dans les établissements d'enseignement spécialisé - état des lieux* - Rapport Cité de la Musique, février 2001

DUMAY Pascal : *Formation et insertion professionnelle des chanteurs : constats et propositions*, septembre 2001

- DUPIN François : *L'orchestre nu*, Ed. Hachette, Paris, 1981.
- ERICSON Eric, OHLIN Gösta, SPANBERG Lennart: *Choral Conducting*, Walton Music Corporation, 1976, 174p (en anglais)
- FAVRE Georges : *Ecrits sur la musique et l'éducation musicale*, Ed. Durand, Paris, 1967.
- GENTILHOMME Michel : *Le chef de chœur : statut, fonction*, in *Marsyas*, n° 13, mars 1990.
- GEOFFRAY César : *César Geoffray par ses textes*, Ed. A Cœur Joie, Lyon
- GERVAIS Michel-Marc : « Entretiens », in *Marsyas*, n° 13, 1990.
- HAMOU G. : *Une chorale, un chef, un choriste*, bibliothèque CFMI, Toulouse, 1988.
- HOLODENKO Ilya : *La chorale populaire*, coll. La culture et les hommes, Ed. Sociales, Paris, 1950.
- HORSTMANN, Sabine. *Formation vocale du chœur - A Cœur Joie Belgique*, 1999, 32p
- IMBERTY Michel : *Entendre la musique, sémantique psychologique de la musique*, Bordas, Paris, 1979
- JAEGER François : *César Geoffray et A Cœur Joie*, Paris, Presses d'Ile-de-France et ACJ, 1976.
- JARRY-PERSONNAZ, Hélène / AUGUGLIARO, Richard / ADOURIAN, Onnick / CLAUDEL, Jean-François/ LAUGENIE, Marc / MÜH, Roger et al. *Chanter en classe et en chœur* – SCEREN/CNDP, 2002 – 1 boîtier : 1 DVD + 1 livret (43 p. : ill.)
- JOUBERT Claude-Henry : *Métier musique*, IPMC
- KAELIN Pierre : *L'art choral* Paris, Berger-Levrault
- KAELIN Pierre : *Livre du chef de chœur : essai d'une méthode d'art choral*, René Kister, Genève, 1963
- JOUBERT Claude-Henry : *Le champ choral*, in *Enseigner la musique / L'état, l'élan, l'éternité*, Ed. Van de Velde, Paris
- LATTANZIO-RENAULT, Evelyne / MODOT, Alain / PAINTAULT, Micheline - *Chanter le chœur* - CNDP, 1988 – 1 vidéocassette VHS : 8 min
- LESTRINGANT Etienne : *Voix chorale (La) ou le chant multiplié*, Ed. Van de Velde, Paris, 2004
- LIEBERT Georges : *L'art du chef d'orchestre*, Hachette, Paris, 1988
- LOUVIER Alain : *Pédagogie et modernité*, in *Harmoniques*, n° 6, juin 1990, IRCAM.
- MANEVEAU Guy : *Relation pédagogique et direction musicale*, Cahiers de l'Université, Pau, 1977
- MANEVEAU Guy : *Musique et Education*, Ed. Edisud, 1977

- MENGER Pierre-Michel : *Le paradoxe du musicien*, Ed. Flammarion, Paris, 1983, coll. Harmoniques.
- MEYER Xaver ; préface de Franz Blasl : *Chorleitung* – Vienne : Universal Edition, 1988 (en allemand)
- MOLES Abraham : *Théorie de l'information et perception esthétique*, Ed. Flammarion, Paris, 1958
- PARMENTIER-BERNAGE Bruno: *A pleine voix* –Ed. Magnard, Paris, 1998
- PIAGET Jean : *Psychologie et pédagogie*, Folio, essais Ed. Denoël (1969)
- PINGUET Françoise : *Les maîtrises en Grande-Bretagne*, in *l'Éducation musicale*, juillet 1989.
- PITTION P. : *L'art d'apprendre, d'enseigner, de conduire la musique*, Ed. Ouvrières, Paris, 1969
- RAO Doreen : *Art in choral music (The)* Boosey & Hawkes, Londres, 1990 (en anglais)
- RAUGEL Félix : *Le chant choral*, Collection « Que sais-je ? », PUF, Paris
- Rose Brigitte / Maillard Augustin / Stroesser Florent - *10 ans avec le chant choral* – Cité de la Musique, 1999
- Rose Brigitte / Clos Jacques – *Chant choral à l'école de musique* – Cité de la Musique, 2000
- ROSSIGNOL Bruno : *L'ABC d'un chœur / Manuel pratique à l'usage du chœur* - Versailles : Armiane, 1997
- ROY Camille : *Au sujet du chant choral. Le non-dit*, in *Marsyas*, n° 13, mars 1990.
- SAFIR Rachid : *La formation et le statut de chef de chœur : éléments déterminants d'une politique musicale ?*, in *Marsyas*, n° 13, mars 1990.
- SALAÜN Daniel, thèse d'université : *Analyse musicale et théorisation des techniques de direction : le cas de la musique chorale*, novembre 1994.
- SALAÜN Daniel : *Actes des Universités d'été : Technique de la direction de chœur (1991-92-93)* , CRDP d'Auvergne, 1995.
- SALAÜN Daniel : *Aspects psychologiques de l'acte de direction de chœur*, in *l'Éducation Musicale*, n° 425, février 1996.
- SALAÜN Daniel : *Précis de direction chorale*, Société de Musicologie du Languedoc, Béziers, 1998, 129p.
- SANCHEZ Raphaël : *De l'art de la direction d'orchestre : virtuosité et management*, Institut des cadres dirigeants, Conférence du 30 mai 2000
- SCHERCHEN Hermann : *La direction d'orchestre*, Ed. Actes Sud, 1986
- SENART Jean-François : *Le geste musicien*, Ed. A Cœur Joie, Lyon, 1996. 80p
- SHEPHERD John : *Les exigences d'une sociologie des œuvres musicales*, La Documentation Française, Paris, 1986.

THOMAS Kurt : *La direction de chœur (3 volumes)*, (en allemand)

VEUTHEY Michel : *Les secrets du chœur, Manuel de direction*, Ed. Foetisch, Lausanne, 1992, 168p

WAGNER Christian : *Faire chanter: techniques de la direction de chant collectif*, A Cœur Joie, Lyon, 1984, 95p

WERCK Isabelle : *Tous en chœur. Sept perceptions du chant choral amateur*, Lyon, éd. A Cœur Joie, 1983.

Autres sources :

Fusion nationale des états de lieux des pratiques chorales en France 1999-2004 téléchargeable sur www.culture.gouv.fr/culture/dmdts2006.html puis "Publications", puis "Etudes et rapports"

Compte-rendu du séminaire "Enseignement(s) des directions de chœur" organisé en octobre 2005 à Lyon téléchargeable sur www.artchoral.org puis « Publications »

Enquête auprès des candidats au Diplôme d'Etat de direction d'ensembles vocaux (session 2003), téléchargeable sur www.artchoral.org puis « Publications »

Schéma d'orientation pédagogique de l'enseignement de la musique dans les conservatoires 2006

Formation pour chef de chœur, A Cœur Joie (<http://www.acoeurjoie.com/>)

Les ateliers du colloque de Dijon, Série *La voix* : La direction de chœur (N°16) – 2002 (<http://www.artsculture.education.fr/musique/editions/actes.htm>)

Epreuve de direction de chœur, Rapport du jury du CAPES externe d'éducation musicale et de chant choral – 2004

Epreuve de direction de chœur, Rapport du jury du CAPES externe d'éducation musicale et de chant choral – 2006

« Devenir musicien - Chef de chœur » Base d'informations musicales de la Cité de la musique téléchargeable sur www.cite-musique.fr/

Compte-rendu de la rencontre entre chefs de chœur français et étrangers organisée en novembre 2004 à St Lô, dans le cadre de Polyfolia, téléchargeable sur www.artchoral.org puis « Publications »

5-2 Annexes présentation des sous-études

Enquête menée auprès des 208 personnes inscrites au Diplôme d'Etat de direction d'ensembles vocaux en 2003

L'enquête (39 pages en version PDF) est téléchargeable dans son intégralité à l'adresse Web suivante : <http://www.artchoral.org> puis dans le menu « Publications » choisir Analyse de l'enquête « Diplôme d'Etat de direction d'ensembles vocaux – session 2003 »

Menée par l'Institut Français d'Art Choral en collaboration avec la Direction de la Musique, de la Danse et du Spectacle Vivant, le ministère de l'Education nationale et le réseau des Missions Voix en région, cette enquête s'appuie sur un questionnaire envoyé à l'ensemble des 208 candidats au DE de direction d'ensembles vocaux 2003. Elle permet d'alimenter une réflexion sur l'évolution de l'examen du DE lui-même, et de manière plus large, en questionnant cet échantillon représentatif de ce secteur, sur la question des métiers et des parcours de formation du chef de chœur.

Plus précisément, cette enquête livre des données brutes et un certain nombre de rapprochements par tris croisés permettant de :

- mieux connaître profils, niveau préalable et motivations des candidats
- connaître les parcours des candidats, leurs pratiques artistiques, leur expérience en tant que musicien, que chef de chœur, ainsi que repérer les tendances ou l'hétérogénéité de ces parcours
- appréhender la place du DE dans le projet professionnel du candidat, vérifier l'adéquation de la formation et de l'examen avec le projet professionnel du candidat, en mesurant les modifications survenues dans l'activité professionnelle du candidat après l'obtention du DE
- vérifier l'adéquation de l'examen aux débouchés, et aux réalités locales
- dégager les points forts et les points faibles des préparations au DE
- mesurer la perception de ces préparations par le candidat
- connaître les motivations conduisant au choix d'un type de préparation
- mesurer la place de la formation initiale et de la formation continue dans la préparation à cet examen
- ...

➤ **L'enseignement de la direction de chœur dans les MVR : enquête 2004-2005**

Données brutes de l'enquête (27 pages) disponibles sur demande à l'IFAC, Abbaye aux Dames BP 125, 17104 Saintes Cedex

Sur la base d'un questionnaire envoyé en 2004 à l'ensemble des missions voix en région, il s'agissait de « photographier » la manière dont les MVR dispensaient une formation en direction de chœur, en répertoriant plus particulièrement :

- les enseignements réguliers, ponctuels ou en partenariat en détaillant leur contenu
- pour chacun d'entre eux, mesurer les publics visés et les publics touchés
- les formes de partenariats
- les formes innovantes d'enseignement

Historiquement, les Missions voix ont largement contribué à faire émerger l'enseignement de la direction de chœur dans l'enseignement spécialisé. Si leur implication porte aujourd'hui essentiellement sur la formation continue, ce « glissement » ne doit pas faire oublier que l'enseignement spécialisé ne répond qu'à une partie des vastes questions posées par la formation initiale et continue des chefs de chœur.

Les MVR ont été l'endroit où ont pu être expérimentés de nouveaux apprentissages, de nouvelles méthodes. Assez souvent ces initiatives ont été reprises ou pérennisées par les partenaires. Ce rôle « d'invention » peut sembler peut-être moins nécessaire tant l'offre de formations est large aujourd'hui (tout aurait été inventé...). Il s'agirait plutôt d'adapter de coordonner, de gérer la rencontre entre la demande et l'offre (informer, orienter, coordonner, évaluer les demandes...), invitant en cela les MVR à « revisiter » leur rôle singulier dans la question de l'enseignement de la direction de chœur...

L'enseignement de la direction de chœur dans les CNR/ENM : enquête comparative 1999/2005

Données brutes de l'enquête (142 pages) disponibles sur demande à l'IFAC, Abbaye aux Dames BP 125, 17104 Saintes Cedex

Cette enquête effectuée en 2005, actualise, sur la base d'un même questionnaire, un état des lieux effectué en 2000 pour le département de pédagogie de la Cité de la Musique. Le questionnaire a été envoyé à 32 conservatoires ou ENM dispensant un enseignement de la direction de chœur. 17 structures ont répondu (21 structures avaient répondu en 2000).

Autant que possible nous avons essayé de mettre en valeur des évolutions par un comparatif des réponses entre 2000 et 2005.

Les éléments suivants y sont abordés :

- Ancienneté de l'enseignement
- Facteurs de déclenchement
- Etapes marquantes
- Forme de l'enseignement
- Les cursus
- Chœurs d'enfants et/ou d'adultes, Chœurs d'application
- Répertoire ou type de pratique
- Publics visés / Publics touchés
- Descriptifs des cursus
- Partenariats

Les cursus détaillés ont permis de mesurer la grande hétérogénéité des formes, des contenus, et des terminologies de cet enseignement. Cette hétérogénéité contribue certainement à une difficulté générale d'identification et de repérage de cet enseignement, parfois au sein même de l'établissement.

Mais de manière plus positive, une meilleure connaissance mutuelle rendue possible par cet exposé exhaustif des contenus et des moyens, faciliterait un travail sur la notion de parcours souvent évoquée...

Synthèse de l'approche par compétences en direction de chœur menée avec le CEPEC

L'enquête (en version PDF) est téléchargeable dans son intégralité à l'adresse Web suivante : <http://www.artchoral.org> puis dans le menu « Publications », en accès réservé aux adhérents de l'IFAC

Bien que le milieu musical ne soit pas habitué à ce genre d'approche introspective, nous avons souhaité réaliser un travail d'inventaire, et de formalisation, y compris sur des notions « implicites », très proches des compétences musicales et artistiques sur lesquelles est nécessairement fondée la discipline de la direction de chœur.

Très ouverte, questionnant et explorant toutes les situations mettant en jeu les fonctions de direction d'un « groupe chantant », la démarche suivie s'appuie sur l'expression des acteurs de terrain et a cherché à produire :

- Un certain nombre de concepts : compétences, situations, indicateurs, carte de compétence, afin de stabiliser une description de ce qu'est la direction de chœur dans des environnements différents.
- Une liste de compétences « génériques » dont une quarantaine développées.
- Une cartographie de l'ensemble de ces compétences.

Ces travaux sur les compétences en direction de chœur restent volontairement inachevés et ont vocation à alimenter des **réflexions ultérieures** comme par exemple :

- Revisiter certaines fiches métier (Cité de la musique, CNFPT, CFMI...).
- Interroger l'adéquation des diplômes à la réalité de terrain.
- Elaborer ou faire évoluer des contenus de formation.
- Aider à la professionnalisation des pratiques chorales amateurs, à faciliter une démarche de professionnalisation de l'encadrement des pratiques amateur.
- Aider à élaborer des certifications d'expérience – VAE.
- ...

Exemples de fiche de compétences

COMPETENCE du domaine des Connaissances et savoir-faire en matière musicale	
Se construire une représentation mentale de l'œuvre	
SITUATIONS La situation met en contexte la compétence selon le métier ou la fonction. Elle énonce des éléments matériels et immatériels directement influents sur la compétence (par exemple les questions de lieu, de temps, de moyens...) Pour vous aider à utiliser cette fiche, nous vous proposons dans cette colonne tout d'abord une matrice de situations génériques à préciser et adapter selon les métiers et les fonctions : <ul style="list-style-type: none">- <u>Environnement</u> social, politique, culture générale- Actualité- Environnement local - « <u>Statut</u> » du groupe (association autonome, classe d'école de musique, milieu scolaire...) - <u>Profil</u> du groupe : l'âge, le niveau (lecteurs ou non), le nombre de choristes, l'accompagnement (instrumental, solistes), sa composition socioculturelle... - <u>Conditions</u> de travail (lieux, heures de répétitions, fréquences des séances...) - <u>Projet</u> du groupe<ul style="list-style-type: none">- avec enjeu : concert, spectacle, dispositif artistique- sans enjeu : pratique régulière (en cours)	RESSOURCES MOBILISABLES <ul style="list-style-type: none">• <u>Connaissances</u><ul style="list-style-type: none">- Contexte de l'œuvre- Champ esthétique- Caractéristiques stylistiques- Fonction de la pièce- Sens du texte- Phonétique et prosodie- Potentialités (techniques, expressives, etc.) et limites de la voix humaine (et des instruments, le cas échéant) • <u>Habilités</u><ul style="list-style-type: none">- Analyser l'œuvre<ul style="list-style-type: none">. la forme. les différents éléments du langage. les relations texte-musique.- Se situer par rapport à différentes interprétations existantes- Intégrer dans sa conception mentale le retour sonore du chœur- Avoir une représentation mentale du son dans ses différents paramètres (hauteur, timbre, intensité...)- Adapter cette connaissance à l'instrument -groupe vocal (et instrumental) - à disposition- Convoquer les connaissances de culture musicale (et plus précisément les connaissances stylistiques)- Convoquer les références de la mémoire auditive (concerts, enregistrements) • <u>Attitudes</u><ul style="list-style-type: none">- Faire preuve d'imagination et de créativité

COMPETENCE du domaine des **Qualités personnelles**

S'adapter, vouloir se perfectionner et être disposé à évoluer

SITUATIONS

La situation met en contexte la compétence selon le métier ou la fonction.

Elle énonce des éléments matériels et immatériels directement influents sur la compétence (par exemple les questions de lieu, de temps, de moyens...).

Pour vous aider à utiliser cette fiche, nous vous proposons dans cette colonne tout d'abord une matrice de situations génériques à préciser et adapter selon les métiers et les fonctions :

- Environnement social, politique, culture générale
- Actualité
- Environnement local

- « Statut » du groupe (association autonome, classe d'école de musique, milieu scolaire...)

- Profil du groupe : l'âge, le niveau (lecteurs ou non), le nombre de choristes, l'accompagnement (instrumental, solistes), sa composition socioculturelle...

- Conditions de travail (lieux, heures de répétitions, fréquences des séances...)

- Projet du groupe
 - avec enjeu : concert, spectacle, dispositif artistique
 - sans enjeu : pratique régulière (en cours)

RESSOURCES MOBILISABLES

• **Connaissances**

- Connaissance des parcours de formation
- Connaissance des organismes et des structures en charge de la formation continue
- Connaissance des principaux milieux d'enseignement (éducation nationale, enseignement spécialisé...)

• **Habilités**

- Analyser et comprendre un environnement
- S'auto-évaluer
- Analyser les évolutions de société
- Envisager son propre parcours dans le temps
- Savoir chercher de l'information en terme de formation personnelle

• **Attitudes**

- Faire preuve de curiosité et d'ouverture personnelle
- Avoir une attitude réflexive
- Etre en mouvement

COMPETENCE du domaine **Pédagogie - Didactique**

Choisir un répertoire en fonction d'une progression pédagogique et musicale

SITUATIONS	RESSOURCES MOBILISABLES
<p>La situation met en contexte la compétence selon le métier ou la fonction. Elle énonce des éléments matériels et immatériels directement influents sur la compétence (par exemple les questions de lieu, de temps, de moyens...).</p> <p>Pour vous aider à utiliser cette fiche, nous vous proposons dans cette colonne tout d'abord une matrice de situations génériques à préciser et adapter selon les métiers et les fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none">- <u>Environnement</u> social, politique, culture générale- Actualité- Environnement local- « Statut » du groupe (association autonome, classe d'école de musique, milieu scolaire...)- <u>Profil</u> du groupe : l'âge, le niveau (lecteurs ou non), le nombre de choristes, l'accompagnement (instrumental, solistes), sa composition socioculturelle...- <u>Conditions</u> de travail (lieux, heures de répétitions, fréquences des séances...)- <u>Projet</u> du groupe<ul style="list-style-type: none">- avec enjeu : concert, spectacle, dispositif artistique- sans enjeu : pratique régulière (en cours)	<ul style="list-style-type: none">• <u>Connaissances</u><ul style="list-style-type: none">- Ambitus des voix du chœur• <u>Habilités</u><ul style="list-style-type: none">- L'analyse de la partition et/ou de l'enregistrement pour identifier les critères de sélection et dégager les caractéristiques spécifiques :<ul style="list-style-type: none">→ L'intérêt de la pièce : style, thème, domaine de la langue : étrangère, prosodie, articulation...→ Les composantes : évaluer le niveau de difficulté (rythme, mélodie, texte)→ La forme : unisson, canon, polyphonie, structure du chant...- Connaître les ressources documentaires et humaines : centres de documentation et de ressources, document d'application des programmes (EN), répertoires, cd, partitions...- Adapter ses choix de répertoire en fonction de la progression effective du groupe- Mettre en adéquation des objectifs et des choix avec les ressources mobilisables- Evaluer les capacités vocales du groupe (<i>ce savoir-faire peut être en soi une compétence à part entière et pas seulement un savoir mobilisable d'une compétence plus large, ici le choix d'un répertoire</i>)- Définir et justifier la place d'une pièce dans une progression (organisation réfléchie)- S'auto – évaluer ; à se former et/ou trouver des ressources extérieures• <u>Attitudes</u><ul style="list-style-type: none">- Faire partager ses choix et sa motivation- Prendre en compte les envies et motivations des chanteurs- Avoir une attitude réflexive- Faire preuve de curiosité et d'ouverture personnelle (renvoie à la qualité personnelle «Faire preuve de curiosité, de perspicacité et d'esprit d'innovation »

COMPETENCE du domaine **Animation – Gestion du groupe**

Savoir gérer une situation de crise ou de conflit pour en tirer un bénéfice au service du groupe

SITUATIONS

La situation met en contexte la compétence selon le métier ou la fonction.
Elle énonce des éléments matériels et immatériels directement influents sur la compétence (par exemple les questions de lieu, de temps, de moyens...).

Pour vous aider à utiliser cette fiche, nous vous proposons dans cette colonne tout d'abord une matrice de situations génériques à préciser et adapter selon les métiers et les fonctions :

- Environnement social, politique, culture générale
- Actualité
- Environnement local

- « Statut » du groupe (association autonome, classe d'école de musique, milieu scolaire...)

- Profil du groupe : l'âge, le niveau (lecteurs ou non), le nombre de choristes, l'accompagnement (instrumental, solistes), sa composition socioculturelle...

- Conditions de travail (lieux, heures de répétitions, fréquences des séances...)

- Projet du groupe
 - avec enjeu : concert, spectacle, dispositif artistique
 - sans enjeu : pratique régulière (en cours)

RESSOURCES MOBILISABLES

- **Connaissances**

- Connaissances en gestion de groupe (psychologie)
- Connaissance des acteurs

- **Habilités**

- Savoir anticiper pour désamorcer les crises éventuelles
- Savoir identifier les raisons de la crise (analyser la situation)
- Avoir une conscience claire de la place de chacun dans le projet
- Savoir associer les autres pour trouver des solutions
- Etre capable, le cas échéant de faire appel à une aide extérieure (médiation)
- Se faire reconnaître, le cas échéant, comme porteur du projet artistique sans être en concurrence avec les autres acteurs (cf. fiche 6 : *Créer et faire vivre un réseau de partenaires*)
- Savoir tirer parti d'une crise pour proposer un renouvellement des attitudes ou des projets

- **Attitudes**

- Afficher clairement des objectifs, revenir à des fondamentaux
- Manifester de l'empathie
- Ne pas dramatiser ; garder confiance dans la recherche de solutions
- Savoir exprimer cette confiance
- Savoir garder son calme
- Savoir prendre de la hauteur pour mener les débats éventuels de manière impartiale
- Respect des apports et contraintes des divers protagonistes du projet (cf. fiche 5 : *Concevoir et réaliser un dossier*)
- Ne pas redouter d'affronter une crise nécessaire (séparation avec un choriste, etc.)

COMPETENCE du domaine Gestion – Organisation – Conception, développement et mise en œuvre de projet

Créer et faire vivre un réseau de partenaires

SITUATIONS

La situation met en contexte la compétence selon le métier ou la fonction.
Elle énonce des éléments matériels et immatériels directement influents sur la compétence (par exemple les questions de lieu, de temps, de moyens...).

Pour vous aider à utiliser cette fiche, nous vous proposons dans cette colonne tout d'abord une matrice de situations génériques à préciser et adapter selon les métiers et les fonctions :

- Environnement social, politique, culture générale
- Actualité
- Environnement local

- « Statut » du groupe (association autonome, classe d'école de musique, milieu scolaire...)

- Profil du groupe : l'âge, le niveau (lecteurs ou non), le nombre de choristes, l'accompagnement (instrumental, solistes), sa composition socioculturelle...

- Conditions de travail (lieux, heures de répétitions, fréquences des séances...)

- Projet du groupe
 - avec enjeu : concert, spectacle, dispositif artistique
 - sans enjeu : pratique régulière (en cours)

RESSOURCES MOBILISABLES

• **Connaissances**

- Le rôle et l'organisation des organisations (institutions et structures publiques et privées, associations...) intervenant dans le domaine du chant choral ou pouvant être utiles à l'objet poursuivi
- Identifier le rôle, le pouvoir, les compétences des personnes
- Connaître les cadres, les dispositifs (chartes, conventions...) sur lesquelles peut s'appuyer le travail en réseau souhaité
- Parler l'anglais, dans le cas d'un réseau international

• **Habilités**

- Savoir se présenter
- Se rendre visible
- Se faire reconnaître comme porteur de projets fédérateurs
- Entrer en contact avec les personnes, saisir les opportunités
- Comprendre les raisons qui animent les membres d'un réseau
- Créer un contexte permettant aux différents acteurs de développer des synergies
- Ne pas mettre des partenaires en situation désagréables
- Savoir prendre en compte l'intérêt des différents partenaires

• **Attitudes**

- Montrer de l'intérêt à l'écoute des autres
- Respecter l'identité de chacun
- Etre dans une attitude d'échange, donner pour recevoir
- Respecter les apports et contraintes des uns et des autres

5-3 Annexe - Fusion des enquêtes régionales sur les pratiques chorales en France

Cette étude est téléchargeable en deux parties : « Une approche des pratiques chorales en France » (septembre 2007 - 39 pages en version PDF) et « Le monde des pratiques chorales : esquisse d'une topographie » à l'adresse Web suivante : <http://www.artchoral.org> dans le menu « Publications » puis « Collaborations »

De 1999 à 2004, 15 Missions voix en région ont réalisé, sur leur territoire auprès de plus de 5000 chœurs, un état des lieux des pratiques chorales associatives (sans prendre en compte les chorales liturgiques, scolaires, ni celles des écoles de musique).

En 2006, un partenariat entre l'Institut d'Art Choral, le ministère de la Culture et les Missions voix en région, a donné lieu à une fusion nationale de ces données afin de disposer d'une vision globale la plus large possible des pratiques chorales en France.

La première partie du document traite de la manière la plus exhaustive possible l'ensemble des données établissant à la fois un profil des chœurs (lieu d'implantation, rattachement à d'autres structures, effectifs, fréquence des répétitions, condition de recrutement, répertoires, formes de production, organisation administrative, et financière...) et un profil de chef de chœur (activité professionnelle, rémunération, qualification, formation, âge...).

Une deuxième partie, présente un éclairage d'ordre sociologique complémentaire (« le monde des pratiques chorales : esquisse d'une topographie ») rédigé par un chercheur en sociologie, Guillaume Lurton, en lien avec le Centre de Sociologie des Organisations dont il dépend.

On y trouve en particulier trois « zooms » effectués sur les thèmes suivants : les répertoires, l'environnement et l'économie des chœurs, les chefs de chœur et leur professionnalisation.